



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

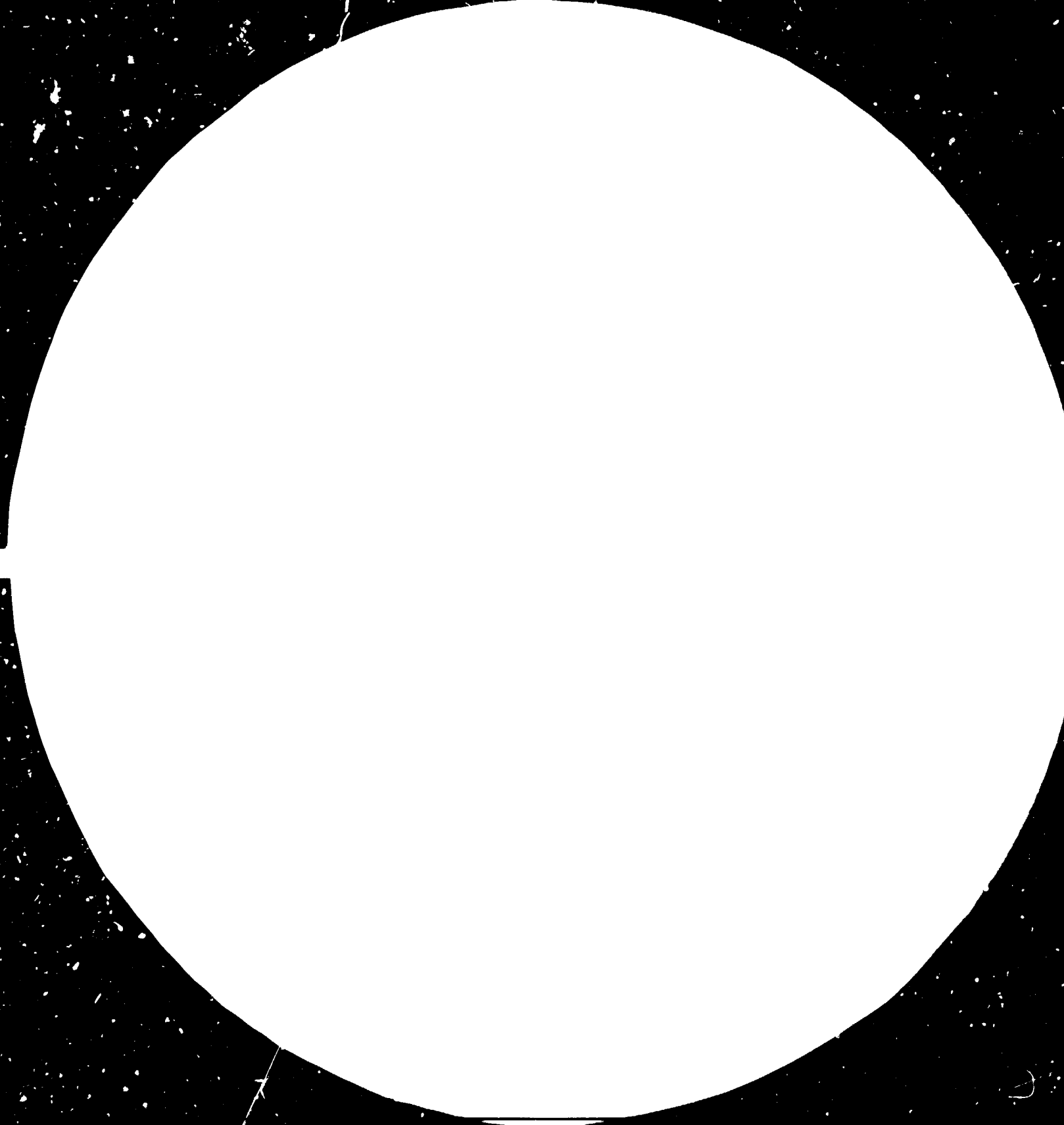
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

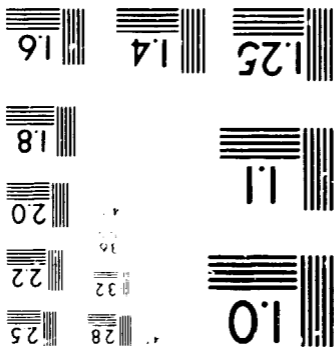
## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART  
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-  
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1018  
1963-A (PREVIOUS EDITIONS OBSOLETE)



Point 5 e) de l'ordre du jour provisoire

COOPERATION INTERNATIONALE, MESURES NATIONALES PERTINENTES,  
Y COMPRIS LES POLITIQUES INDUSTRIELLES, ET CONTRIBUTION DE L'ONU/DI  
DANS DES DOMAINES CRITIQUES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, 1985-2000 :

Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale

Document d'information établi par le secrétariat de l'ONU/DI

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. DECLARATIONS, DECISIONS ET CONCEPTS AYANT TRAIT A LA RESTRUCTURATION ET AU REDEPLOIEMENT	1 - 22	3
A. Déclarations et décisions	1 - 10	3
B. Terminologie	11 - 15	7
C. Considérations fondamentales	16 - 22	8
II. TENDANCES DE LA RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE	23 - 87	12
A. Généralités	23 - 27	12
B. L'industrie des biens d'équipement	28 - 49	16
C. L'industrie électronique	50 - 70	24
D. L'industrie pétrochimique	71 - 75	33
E. Les industries des textiles et de l'habillement	76 - 87	36
III. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES	88 - 110	40
A. Obstacles à la restructuration et au redéploiement industriels	91 - 101	41
B. Les répercussions sur les stratégies des pays en développement	102 - 110	47
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	111 - 134	51

I. DECLARATIONS, DECISIONS ET CONCEPTS AYANT TRAIT  
A LA RESTRUCTURATION ET AU REDEPLOIEMENT

A. Déclarations et décisions

1. Au fil des ans, le redéploiement des industries des pays développés vers les pays en développement et la restructuration industrielle ont fait l'objet de plusieurs résolutions et déclarations adoptées dans des enceintes internationales, ainsi que d'appels à l'action adressés à la communauté internationale. La Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, adoptés en 1975 par la deuxième Conférence générale de l'ONUDI (ID/CONF.3/31, chap. IV), ont jeté les bases d'une restructuration et d'un redéploiement de l'industrie mondiale, en préconisant l'accroissement graduel de la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale, ainsi que l'adoption par les pays développés de politiques en vue d'encourager les industries moins compétitives sur le plan international à s'orienter progressivement vers des types de production plus rentables, facilitant ainsi les aménagements de structure dans les pays développés et le redéploiement vers les pays en développement (ibid., p. 65, par. 59 c)). En outre, la Déclaration de Lima a recommandé la mise en place d'un système de consultations permanentes en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'industrialisation, notamment le redéploiement de certaines capacités de production existant dans les pays développés et la création d'installations de production nouvelles dans les pays en développement.

2. Ces principes fondamentaux ont été précisés dans d'autres enceintes. Ainsi, des aménagements de structure dans les pays développés entraîneraient la cessation de l'appui prêté aux industries non compétitives, ainsi qu'une réorientation des ressources vers d'autres secteurs de l'économie, et seraient accompagnés de mesures tendant à élargir l'accès aux marchés de ces pays. Le redéploiement, a-t-on souligné, devrait consister avant tout à créer de nouvelles capacités industrielles dans les pays en développement. Il devrait stimuler l'économie de ces pays, conformément à leurs priorités nationales, et aboutir à une meilleure utilisation de leurs ressources naturelles et humaines.

3. Ainsi, à la troisième Conférence générale de l'ONUDI, qui s'est tenue à New Delhi du 21 janvier au 9 février 1980, on a fait valoir que la restructuration nécessitait, pour réussir, la formulation de stratégies à long terme aux niveaux national et international. La Conférence a déclaré que le Système de consultations était un moyen d'assurer le redéploiement de l'industrie des pays développés vers les pays en développement et de restructurer l'industrie mondiale (PI/72, par. 41). Tout en estimant que les mécanismes du marché et le secteur public avaient l'un et l'autre un rôle important à jouer dans le redéploiement, on a souligné dans le Plan d'action de New Delhi concernant l'industrialisation des pays en développement et la coopération internationale en vue du développement industriel de ces pays, que le processus de redéploiement devrait se conformer au principe de l'avantage comparatif dynamique (ID/CONF.4/22, chap. VI, par. 140). Par ailleurs, on a énoncé un certain nombre de principes applicables au redéploiement vers les pays en développement. Ainsi, le redéploiement ne devrait pas servir de prétexte pour implanter des industries qui utilisent les ressources humaines ou naturelles des pays en développement d'une manière préjudiciable à ces pays ou qui ne respectent pas la souveraineté nationale sur ces ressources. Il ne fallait pas non plus qu'il serve à accentuer les inégalités économiques ou à transférer des techniques désuètes ou excessivement polluantes.

4. Dans les textes adoptés à Lima et à New Delhi, plusieurs appels ont été lancés à la communauté internationale, lui demandant de prendre des mesures concrètes visant, entre autres, à fournir une aide constructive aux aménagements et à mettre un frein au protectionnisme de la part des pays développés, à assurer la "transparence" des politiques et l'échange de renseignements sur les orientations générales en vue d'accroître les possibilités de production et de commerce offertes aux pays en développement. L'ONUDI, en particulier, a été invitée à surveiller le processus de restructuration et à réaliser des études sur les politiques qui contribuent au redéploiement, ainsi que sur les industries et les secteurs qui s'y prêtent.

5. D'autres instances internationales importantes ont par la suite évoqué la restructuration et le redéploiement industriels. La Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 35/56 de l'Assemblée générale, annexe) réaffirme

l'importance centrale s'attachant à la réalisation de l'objectif de Lima, qui appelle "d'importants changements dans la structure de la production mondiale" (ibid., par. 72). Dans ce contexte, le redéploiement de capacités industrielles est considéré comme un élément crucial, et la Stratégie apporte des précisions sur l'objet de ce processus et les facteurs pertinents en jeu (ibid., par. 73).

6. De même, la Déclaration économique adoptée par la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue à New Delhi en mars 1983, mentionne expressément le redéploiement de l'industrie ainsi que le Système de consultations en tant que mécanisme de redéploiement (A/38/132-S/15675, annexe, chap. III, p. 100, par. 111).

7. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a, au fil des ans, pris une série d'initiatives concernant ces questions. Dans le rapport sur le protectionnisme, les relations commerciales et les aménagements de structure présenté à sa sixième session, la CNUCED a souligné la relation existant entre la restructuration globale et les aménagements de structure dans les pays en développement, en faisant observer que "l'aptitude des pays du tiers monde à poursuivre leurs efforts de développement dépend, dans une large mesure, de la volonté des pays industrialisés à économie de marché d'adopter des politiques positives d'ajustement structurel."<sup>1/</sup> A cette fin, la CNUCED a fait un certain nombre de recommandations visant à renforcer le système commercial international et à mettre au point des politiques constructives d'aménagement structurel<sup>2/</sup>.

8. Dans sa résolution 159 (VI)<sup>3/</sup>, la CNUCED considère que les aménagements de structure constituent un "phénomène global et continu", susceptible d'assurer "une division internationale du travail [effective, équitable et]

---

1/ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, "Protectionnisme, relations commerciales et ajustements de structure" (TD.274), par. 196.

2/ Ibid., par. 216 à 219.

3/ Voir "Actes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sixième session, Belgrade, 6 juin-2 juillet 1983, vol. I, Rapport et annexes, première partie, section A (en préparation)."



dynamique qui permette aux pays en développement d'accroître leur part dans la production et le commerce mondiaux des produits transformés et des articles manufacturés". Les pays développés ont été invités à faciliter les aménagements de structure fondés sur une conception dynamique de l'avantage comparatif.

9. Le présent document vise à attirer l'attention sur la nécessité de s'attaquer à nouveau à la définition d'un cadre général et de modalités possibles de la restructuration industrielle globale, grâce auxquels une action engagée au niveau national et des mécanismes équitables de coopération internationale permettraient d'assurer un développement industriel soutenu dans les pays en développement. La question à examiner en commun est de savoir si - et, dans l'affirmative, comment - les principes et les méthodes suivis jusqu'ici par les gouvernements, les sociétés et les entités internationales peuvent être synchronisés et adaptés en vue de faire face aux tâches qui seront celles de l'économie mondiale dans les années 80 et de permettre aux pays en développement de reprendre leur industrialisation. Il semble très improbable que, une fois la crise actuelle surmontée, les possibilités d'orienter le redéploiement industriel et les changements structurels, ainsi que les mécanismes mis en oeuvre à cet effet, puissent être les mêmes qu'au cours des années 60 et 70. A cette étape décisive, la quatrième Conférence générale de l'ONUDI offre la possibilité de réévaluer les principes et la méthode de restructuration et de redéploiement industriel adoptés dans le cadre du Système de consultations, et de concevoir de nouvelles stratégies en vue d'assurer un accroissement progressif de la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale.

10. La question à résoudre semble être la suivante : comment créer de nouvelles bases pour un consensus sur les modalités de restructuration qui, définies au niveau national, n'en seraient pas moins acceptées par la communauté internationale. Etant donné le caractère interdépendant de la production industrielle mondiale, peut-on la rendre plus "équitable" ? Peut-on définir, au plan international, une politique industrielle ou une série de principes qui tiennent compte à la fois des droits afférents à la souveraineté nationale et de la responsabilité collective pour le progrès industriel des pays en développement ? La restructuration de l'industrie mondiale peut-elle devenir la charnière autour de laquelle s'articulera l'examen des problèmes

relatifs au financement, au commerce, à la main-d'oeuvre et à la technologie ? Comment pourra-t-on alors adapter peu à peu les politiques nationales et les accords internationaux à ces nouvelles notions ? La présente étude sur la restructuration et le redéploiement ne donne qu'un bref aperçu de certains problèmes clefs.

#### b. Terminologie

11. Dans les textes évoqués ci-dessus, les expressions "changement structurel", "ajustements de structure" et "restructuration" sont, semble-t-il, employées simultanément et, parfois, équivalentement. L'emploi de ces différentes expressions et leurs définitions dans le contexte du développement industriel sont brièvement examinées ci-après.

12. Ainsi, la Plate-forme de Buenos Aires, adoptée à la cinquième Réunion ministérielle du Groupe des 77 (TD/285), invite les pays développés à faciliter les aménagements de structure et évoque également l'accélération de la restructuration dans ces pays. En revanche, le secrétariat de la CNUCED fait une distinction entre le "changement structurel", défini comme désignant "des modifications des parts respectives des différents secteurs de l'économie en termes de valeur ajoutée et d'emploi", et "l'aménagement de structure", notion à connotation normative définie comme "la transformation des structures nationales de production et la répartition des facteurs de production de la manière la plus profitable du point de vue social, pour tenir compte du déplacement de l'avantage comparatif attesté par les courants commerciaux qui ne sont soumis à aucune restriction"<sup>4/</sup>. Dans ce même document, le terme "restructuration" semble avoir le même sens que l'expression "changement structurel"<sup>5/</sup>. L'expression "aménagement positif" est employée pour accentuer encore cette connotation normative, donnant à entendre que ces aménagements tendent à encourager le changement structurel<sup>6/</sup>.

---

<sup>4/</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, "Protectionnisme, relations commerciales et ajustements de structure" (TD.274), par. 169.

<sup>5/</sup> Ibid., par. 170 et 171.

<sup>6/</sup> Ibid., par. 170 et 172.

13. Dans le présent document, la "restructuration industrielle" désigne un changement à long terme dans la composition de la production manufacturière, opéré par les gouvernements, les autorités régionales ou les sociétés, en vue d'atteindre un but ou objectif de développement bien défini. Ainsi, dans l'optique de l'objectif de Lima, la restructuration de l'industrie mondiale signifierait la poursuite active de politiques permettant d'accroître graduellement la part des pays en développement dans la production mondiale totale. Dans un contexte national, la restructuration correspondrait à une réorientation de la production industrielle déclenchée par les pouvoirs publics en vue de donner à cette production une structure ayant leur préférence. En revanche, l'aménagement de structure comporterait avant tout une modification systématique de la structure elle-même, en vue de tenir compte des changements en cours ou prévus dans la composition du commerce ou de la production mondiaux ou pour faire face à ces changements.

14. Les expressions "restructuration" et "aménagement de structure" ont donc une connotation normative mais l'appréciation et l'application des critères normatifs peuvent elles-mêmes varier d'un agent à l'autre. Le point de savoir si un programme d'aménagement est "positif" ou "négatif" dépend de toute évidence du jugement porté sur le choix et l'opportunité des politiques, ainsi que des diverses implications des changements structurels qui en résultent.

15. Etant donné l'absence d'une définition univoque de ces divers termes, il faudra, dans un débat international, en préciser le sens exact dans chaque cas d'espèce.

#### C. Considérations fondamentales

16. Il ressort des textes adoptés jusqu'ici que la notion générale de restructuration et de redéploiement semble dans tous les cas présupposer implicitement ou explicitement l'existence, au plan international, d'un cadre et d'une série de dispositions favorables à une restructuration systématique de l'industrie mondiale. Certaines des hypothèses fondamentales sous-jacentes aux notions de restructuration ou de redéploiement peuvent être précisées. Premièrement, le redéploiement des industries des pays développés vers les pays en développement semble supposer la transférabilité des ressources (c'est-à-dire des capitaux, de la technologie et de la main-d'oeuvre) des

premiers vers les seconds, ainsi que la possibilité pour les pays en développement d'acquérir et d'assimiler les ressources ainsi transférées. Une deuxième hypothèse consiste, semble-t-il, à postuler l'existence d'une certaine conception - que partageraient les principaux agents du processus de redéploiement - de l'évolution de la division internationale du travail en fonction de critères économiques, tels que l'avantage comparatif. Troisièmement, le redéploiement semble présupposer un régime essentiellement libéral du commerce international dans le cadre de règles généralement acceptées. Quatrièmement, le redéploiement semble être considéré comme un élément d'un processus global de restructuration industrielle à long terme et présuppose une politique, également à long terme, de coopération internationale. Cela comporterait un engagement durable de la part des agents et une certaine prévisibilité et stabilité des politiques et des paramètres économiques influençant les marchés des produits et des facteurs de production. Eu égard à ce qui précède, on est en droit de poser les questions fondamentales ci-après :

a) Les concepts et mesures énumérés ci-dessus forment-ils un cadre cohérent pour l'encouragement de la restructuration industrielle internationale ?

b) Peut-on considérer ces concepts et mesures comme valables, appropriés ou suffisamment effectifs pour encourager la restructuration internationale dans la conjoncture mondiale changeante des années 80 et 90 ?

c) Si la réponse à ces questions est négative, quelles nouvelles mesures peut-on prendre aux niveaux international et national en vue d'accélérer la restructuration industrielle dans les années à venir ?

17. Il ressort des analyses et constatations faites à l'occasion des 21 consultations tenues depuis 1971 aux niveaux sectoriel, régional et global, que les pays en développement doivent faire face à un certain nombre de situations critiques, caractérisées par la part actuelle de ces pays dans la production totale de chacun des secteurs considérés et la nature des obstacles à surmonter (D/B/283, chap. III). Cependant, un examen des diverses interprétations théoriques, ainsi que des mesures et politiques préconisées, fait clairement apparaître des approches différentes. Des pays se trouvant à différents stades de développement, ayant des régimes économiques et des

patrimoines naturels différents, souhaitent de toute évidence mettre en oeuvre des stratégies et des politiques différentes en matière d'industrialisation et de redéploiement. Ainsi, tandis que certains d'entre eux soulignent l'importance de l'avantage comparatif comme principe directeur du redéploiement, d'autres rejettent fermement certaines conséquences de ce principe, c'est-à-dire un redéploiement basé sur l'emploi des produits primaires ou de la main-d'oeuvre à bon marché. Alors que certains pays peuvent juger qu'il est économiquement avantageux d'acquérir des technologies d'occasion, dépassées, voire même relativement polluantes, d'autres rejettent les technologies de ce genre. Lors d'une réunion d'experts organisée récemment par l'ONUDI sur les transferts d'installations et de matériel usagés vers les pays en développement, il a été établi que, du fait de la fermeture d'usines, de l'obsolescence du matériel et des capacités excédentaires existant dans les pays développés, il y avait des possibilités croissantes de transférer des installations complètes, des machines ou des pièces usagées vers les pays en développement. A condition d'être soigneusement évalués en vue d'éviter des accidents graves et des pertes à long terme, ces approvisionnements, qui permettent d'économiser du temps et de l'argent, pourraient - malgré les limites de cette formule - être utilisés par les pays en développement comme une des formes possibles du redéploiement.

18. On peut se demander s'il est possible, ou même souhaitable, d'essayer d'élaborer une approche internationale entièrement cohérente du redéploiement industriel. D'une part, il faut laisser aux décideurs nationaux le soin d'arrêter les priorités et les méthodes applicables au redéploiement effectif, priorités et méthodes fondées sur l'idée qu'ils se font du développement à long terme. D'autre part, il est tout aussi évident que, premièrement, dans un monde de plus en plus interdépendant, les options nationales en matière d'action et de stratégie sont limitées et, deuxièmement, qu'une certaine cohérence des principes et des politiques est indispensable si l'on veut restructurer l'industrie grâce à la coopération internationale. Le problème que pose la restructuration consiste donc à relier les principes directeurs en matière de coopération industrielle internationale à un cadre fondamental pour l'action nationale dans chaque pays.

19. Des changements radicaux s'annoncent ou s'amorcent déjà en ce qui concerne le système commercial international, le système financier, les paramètres technologiques, le système des prix de divers biens et produits, les stratégies et politiques de développement des principaux membres de

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi que dans les pays en développement, dans les structures géopolitiques mondiales et dans d'autres domaines clefs. Il est donc évident qu'il faudra réexaminer les principes directeurs applicables à la restructuration industrielle mondiale en vue d'en déterminer la validité et l'efficacité et, éventuellement, de modifier ou de compléter ces principes.

20. D'après ces principes directeurs, au sujet desquels un accord général semble s'être dégagé au cours des deux dernières décennies parmi les principaux agents des pays développés et en développement, l'avantage comparatif d'un pays devrait constituer un critère essentiel pour la répartition des ressources productives et le redéploiement des industries. Toutefois, si l'avantage comparatif permet de décrire l'évolution passée des échanges commerciaux et de se faire une idée générale de la compétitivité de diverses industries, il ne saurait en fait constituer un moyen systématique de planification à long terme. Au surplus, aussi longtemps que subsistaient les conditions de plein emploi, les pays développés ont été certes capables de poursuivre la restructuration internationale sur la base de l'avantage comparatif attesté; la restructuration internationale faisait pendant à la restructuration nationale qui permettait de réaliser des gains de productivité par des transferts de ressources des secteurs en déclin aux industries d'avenir. Toutefois, comme le chômage est actuellement important dans ces pays et qu'il risque de s'aggraver, le processus de décision sera dominé par d'autres considérations. Les syndicats des industries en crise, ainsi que les autorités locales et centrales de certains pays développés à économie de marché, sont de plus en plus sceptiques quant à la possibilité de réaliser des gains économiques suffisants en fermant les entreprises en question; en effet, les chances de trouver du travail ailleurs semblent faibles et il est douteux que les autres pays développés se conforment aux principes du marché en matière de restructuration internationale. Dans ces conditions, il est concevable que les pays industrialisés préfèrent conserver leurs niveaux de capacité en recourant à divers types de mesures protectionnistes et de recouvrer l'avantage comparatif grâce à l'innovation et à la rationalisation.

21. Alors que les pays développés comme les pays en développement admettaient, semble-t-il, naguère que la meilleure manière de servir la restructuration internationale consiste à s'en remettre aux mécanismes du marché ou à la "rationalité économique", ce principe est de moins en moins

appliqué aujourd'hui. D'ailleurs, les institutions multilatérales de financement en place n'ont pas les moyens d'assumer la tâche de définir de nouvelles structures de production et de promouvoir la coopération industrielle.

22. On peut donc conclure que de nouvelles conceptions de l'action internationale et nationale sont nécessaires si l'on veut atténuer le plus possible les tendances mondiales à la destabilisation et relancer le processus de restructuration. Il faut mettre en place un système juste et efficace, dans le cadre duquel le commerce d'articles manufacturés et le flux de ressources puissent étayer un processus ordonné de restructuration à long terme, se substituant à des solutions bilatérales et à la politique d'égoïsme sacré. La communauté internationale doit maintenant cerner des domaines de convergence dans une situation imparfaite. Parallèlement, à plus long terme, des efforts doivent être faits pour accomplir une réforme du système dans son ensemble.

## II. TENDANCES DE LA RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

### A. Généralités

23. Dans les pages qui vont suivre, on analyse les tendances récentes des mutations structurelles dans l'industrie mondiale et on examine comment celles-ci risquent d'influer sur les perspectives de restructuration industrielle. Dans un monde secoué par une grave crise économique, les modalités de l'internationalisation de la production industrielle évoluent rapidement. On peut déjà observer de profondes modifications de la production et de la consommation industrielles qui ne peuvent manquer d'avoir des incidences importantes sur la division internationale du travail dans pratiquement toutes les grandes branches industrielles. De plus, la restructuration des industries n'a pas été un processus homogène. Elle a pris des formes diverses selon les pays, les secteurs et les entreprises. On retrouve cependant partout le souci majeur de délivrer le capital des contraintes imposées par les structures actuelles de la production.

24. Les indicateurs macro-économiques traditionnels ne donnent qu'un tableau incomplet de cette évolution. Cette remarque vaut certainement pour l'indicateur mentionné au paragraphe 28 de la Déclaration de Lima, à savoir la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale totale (voir tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 Part des groupements économiques dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale a/, 1948-1982 (en pourcentage)

Groupement économique	1948	1953	1963	1970	1973	1975	1978	1980	1982 <sup>b/</sup>
Pays développés à économie de marché	72,2	72,0	77,3	73,4	72,0	67,5	66,8	65,2	64,0
Pays à économie planifiée	22,1	23,2	14,6	17,8	18,7	22,5	22,9	23,8	25,0
Pays en développement	5,7	4,8	8,1	8,8	9,3	10,0	10,3	11,0	11,0

Source : "Selected statistical indicators", document présenté à la Réunion d'experts de haut niveau préparatoire à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, Stratégies et politiques du développement industriel pour les pays en développement, qui s'est tenue à Lima du 18 au 22 avril 1983 (ID.WG.391/1), tableau 3.

a/ Les données pour la période 1948-1953 sont en prix courants. Les chiffres pour la même période ont été tirés de données recueillies suivant les principes du recensement industriel. Les données concernant la période 1963-1980 ont été tirées des comptabilités nationales pour la valeur ajoutée manufacturière, exprimées en dollars des Etats-Unis aux prix de 1975.

b/ Estimation.

25. Cette remarque s'applique également aux classifications industrielles traditionnelles telles que la Classification type pour le commerce international 2 (CTCI, Rev.2) et la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques (CITI). Le tableau 2 montre l'évolution de la part des pays en développement dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale depuis le milieu des années 60, pour les 28 branches industrielles, définies selon la CITI.



Tableau 2 Part revenant aux pays en développement<sup>a/</sup> dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale, en prix constants (1975), par branche industrielle, 1963, 1973 et 1980 (en pourcentage)

Branche industrielle	CITI	1963	1973	1980
Industrie alimentaire	311	13,6	13,8	15,1
Fabrication de boissons	313	12,2	13,7	18,6
Industrie du tabac	314	24,6	27,4	30,7
Industrie textile	321	17,4	17,5	18,7
Fabrication d'articles d'habillement	322	8,0	9,0	10,2 <sub>b/</sub>
Industrie du cuir et de la fourrure	323	10,3	10,8	12,7 <sub>b/</sub>
Fabrication des chaussures	324	8,9	10,5	11,1
Fabrication d'ouvrages en bois et en liège	331	9,0	9,4	12,0
Fabrication de meubles et d'accessoires à l'exclusion des meubles et accessoires en métal	332	6,8	6,0	7,5 <sub>b/</sub>
Fabrication de papier	341	6,1	6,9	8,2
Imprimerie et édition	342	5,9	5,6	6,1
Industrie chimique	351	6,2	6,9	7,7
Fabrication d'autres produits chimiques	352	13,7	16,2	18,0
Raffineries de pétrole	353	45,9	39,1	41,8
Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon	354	4,8	12,6	14,6
Industrie du caoutchouc	355	9,8	11,6	14,2
Fabrication d'ouvrages en matières plastiques	356	11,3	8,4	10,2 <sub>b/</sub>
Fabrication des grès, porcelaines et faïences	361	12,6	12,6	13,1
Industrie du verre	362	7,4	9,4	9,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	369	7,1	8,9	12,1
Sidérurgie	371	5,4	6,7	10,3
Production de métaux non ferreux	372	8,3	8,2	10,4 <sub>b/</sub>
Fabrication d'ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines	381	5,1	6,0	7,3
Construction de machines, à l'exclusion des machines électriques	382	2,4	4,6	5,0
Fabrication de machines électriques	383	4,1	5,2	6,6
Construction de matériel de transport	384	4,6	6,6	7,5
Fabrication de matériel médico- chirurgical, d'instruments de précision, de matériel photo- graphique et d'instruments d'optique	385	1,3	1,7	2,1 <sub>b/</sub>
Autres industries manufacturières	390	8,4	7,1	8,4 <sub>b/</sub>

Source : Base de données de l'ONUDI; informations fournies par le Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies et estimations établies par le secrétariat de l'ONUDI.

a/ A l'exclusion de la Chine.

b/ Estimations fondées sur des données limitées.

26. On peut constater, à la lecture de ce tableau que les progrès des pays en développement ont été très inégaux au niveau sectoriel, dans l'ensemble du secteur manufacturier. Les chiffres montrent la part élevée des industries traditionnelles telles que les produits alimentaires, les boissons, le tabac et les textiles; on note également la part extrêmement élevée des raffineries de pétrole. La part revenant aux pays en développement dans la valeur ajoutée mondiale a cependant à peine augmenté dans des secteurs de technologie de pointe tels que les ouvrages en métaux, les machines autres que les machines électriques, les machines électriques et le matériel de transport. Toutes ces industries sont cependant vitales pour la croissance d'ensemble d'une économie moderne, tant du point de vue des biens d'équipement que de la mise en place d'une infrastructure en vue d'une accélération du développement économique et social\*.

27. La restructuration industrielle mondiale n'a évidemment rien d'automatique car elle est le produit d'un réseau de décisions économiques et géopolitiques et de négociations entre des agents. Il faudrait faire des analyses approfondies au niveau des secteurs et des pays pour déterminer les lignes de force des mutations structurelles en cours et pour identifier les diverses stratégies offertes aux pays en développement. On a examiné certains sous-secteurs plus en détail pour bien démontrer la complexité du processus de restructuration et de redéploiement. Il convient cependant de noter que, dans le présent document, ce choix a été forcément très limité et que l'examen ne pouvait porter que sur quelques aspects principaux du développement de ces sous-secteurs. L'industrie des biens d'équipement a été choisie parce qu'elle a une importance capitale pour l'évolution de l'industrie; celle de l'électronique parce qu'elle offre des perspectives de développement; celle des produits chimiques parce qu'elle représente un processus typique et celle des textiles et des vêtements parce qu'elle est traditionnelle. Il convient aussi de mentionner les secteurs industriels et les questions intersectorielles qui ont fait l'objet de consultations : l'industrie du cuir et des articles en cuir (voir les documents ID/WG.258/9 et ID/255); l'industrie du bois et des articles en bois (voir le document ID/306); l'industrie des machines agricoles (voir les documents ID/239, ID/285 et ID/307); l'industrie alimentaire (voir le document ID/278); l'industrie des

---

\* Les gains relatifs enregistrés par la sidérurgie sont supérieurs à ceux d'autres secteurs analogues bien que, dans une certaine mesure, ces augmentations correspondent à un déclin de la production des grands pays développés.

l'industrie des machines agricoles (voir les documents ID/239, ID/285 et ID/307); l'industrie alimentaire (voir le document ID/278); l'industrie des huiles et graisses végétales (ID/WG.260/9); l'industrie sidérurgique (voir les documents ID/WG.243/6/Rev.1, ID/244 et ID/291); l'industrie pharmaceutique (voir ID/259 et ID/308); l'industrie des engrais (voir les documents ID/WG.242/8/Rev.1, ID/221 et ID/260); enfin, formation de la main-d'oeuvre industrielle (ID/294). L'examen des tendances récentes dans ces sous-secteurs montre les problèmes nouveaux que doivent résoudre les politiques industrielles et les stratégies générales de transformation industrielle, ainsi que les obstacles à surmonter. Il fait aussi ressortir la nécessité de procéder à ce genre d'analyses détaillées et d'élaborer pour la restructuration industrielle de chaque secteur des modalités spécifiques.

## B. L'industrie des biens d'équipement

### 1. Les problèmes

28. Pour poursuivre leur industrialisation, les pays en développement doivent accroître leurs dépenses d'équipement de manière sensible et ce, le plus rapidement possible\*\*. Cela suppose une augmentation des apports de biens d'équipement, tant pour la création d'entreprises nouvelles que pour l'aménagement ou la rationalisation d'entreprises existantes. En 1979, le commerce des machines et du matériel de transport (y compris les voitures particulières) représentait la moitié du commerce mondial de produits manufacturés<sup>7/</sup>. En ce qui concerne les flux internationaux d'investissement et de technologie industriels et en particulier la redistribution des moyens de production industrielle aux pays en développement, l'exportation de biens d'équipement et la réalisation de projets industriels intégrés - en particulier de projets clefs en main - a joué un rôle important.

---

\*\* Un document de travail de l'OCDE concernant le projet "Interfuturs" est catégorique sur ce point et souligne la nécessité pour les pays en développement, quelles que soient leurs stratégies de développement, de procéder à de grosses dépenses d'équipement, aussi bien pour satisfaire les besoins fondamentaux de leurs populations en augmentation rapide que pour accroître la productivité du secteur agricole ou appliquer des programmes d'industrialisation fondés, soit sur le remplacement des importations et la promotion des exportations, soit sur des politiques d'autosuffisance ou de mise en valeur des ressources primaires nationales. (OCDE - Interfuturs, "Capital Goods" - Structural Evolution and World Prospects", Interfuturs, (Paris, 1979), p. 115.

<sup>7/</sup> Nations Unies, Bulletin mensuel de statistique, mai 1982, Tableau spécial D.

29. Les pays en développement dépendent presque exclusivement des biens d'équipement importés des pays développés à économie de marché. Selon des estimations<sup>8/</sup>, il faut en moyenne 58 unités de biens d'équipement importés pour produire 1 000 unités de produit intérieur brut (PIB) dans les pays en développement. Pour la formation de capital dans l'industrie, cette dépendance à l'égard des biens d'équipement importés est beaucoup plus forte. A l'heure actuelle, il n'existe dans 118 pays que des installations rudimentaires pour la production de biens d'équipement. Certains pays du Moyen-Orient dépendent presque entièrement de l'importation de biens d'équipement, en particulier pour les investissements concernant l'infrastructure et la capacité industrielle de base (produits pétrochimiques de base, sidérurgie). Même les quelques pays en développement qui ont réussi à se doter d'une industrie des biens d'équipement, comme l'Argentine, le Brésil, l'Inde et le Mexique, doivent encore importer de grandes quantités de biens d'équipement, ainsi que les connaissances nécessaires pour les faire fonctionner, les entretenir, les reproduire, les adapter et les mettre au point.

30. Cette dépendance est encore plus marquée en ce qui concerne les machines-outils qui jouent un rôle vital dans la formation du capital industriel<sup>9/</sup>. L'écart s'est accru entre la part prise par les pays en

---

8/ Transferts internationaux de technologie à destination des pays en développement, Etude analytique no 2 (Paris, OCDE, 1979), p. 5 et p. 17 à 19. Voir aussi "First global study on the capital goods industry : strategies for development" (ID/WG.342/3); "La technologie au service du développement" (ID/WG.342/5); "Question I : Perspectives et progrès possibles de l'industrie des biens d'équipement dans les pays en développement, notamment dans les petits et moyens pays en développement" (ID/WG.342/1); rapport de la première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement (ID/276); Banque mondiale, "The capital goods sectors in LDCs : a case for State intervention", Staff Working Paper No 343; et Howard Pack, "Fostering the capital goods sector in LDCs", World Development, vol. 9, No 3 (1981).

9/ Voir aussi : National Academy of Engineering, The Competitive Status of the U.S. Machine Tool Industry : A Study of the Influence of Technology on International Industrial Competitive Advantage (Washington, D.C., National Academic Press, 1983); Commission des communautés européennes, "L'industrie européenne de la machine-outil, situation et perspectives" (III/A/1) (octobre 1982); et "Machine tools and new technology", une étude établie à l'intention de la Conférence mondiale de la Fédération internationale des organisations des travailleurs de la métallurgie, qui s'est tenue à Berne du 6 au 8 décembre 1982 (en particulier les chapitres III et IV).

développement dans la demande mondiale de machines-outils et la capacité de ces pays à les produire. Alors que leur part du parc mondial de machines-outils passait de 8 % en 1970-1971, à 14 % en 1979-1980, leur part de la production brute de machines-outils est passée de 2,5 % en 1970-1975 à seulement 5,8 % en 1979-1980. La production et l'exportation de machines-outils est limitée à un nombre très réduit de pays en développement : Argentine, Brésil, Chine, Inde, République de Corée et Singapour. Ces six pays comptaient en 1980 pour environ 90 % de la production des exportations de machines-outils des pays en développement.

31. Il convient de réduire la dépendance des pays en développement à l'égard des importations de biens d'équipement des pays développés. Dans la plupart des pays non exportateurs de pétrole, en particulier dans ceux qui sont de gros importateurs de biens d'équipement, l'aggravation rapide du déficit de la balance des paiements et du fardeau de la dette extérieure a déjà limité la capacité d'importation, même pour les biens d'équipement les plus indispensables. Ces pays doivent appliquer des politiques de remplacement des importations d'un type nouveau concernant des secteurs de plus en plus nombreux de la production de biens d'équipement et l'acquisition du savoir-faire technologique complémentaire. Autrement, ils seraient dans l'impossibilité de développer leur secteur industriel et, par là, de moderniser leur agriculture. La question est de savoir comment se déroulera cette restructuration de l'industrie mondiale des biens d'équipement. Trois facteurs principaux peuvent jouer dans ce domaine.

32. Tout d'abord, il est probable que la production de certains biens d'équipement, notamment les machines-outils bon marché et fortement normalisées, ainsi que l'équipement électrique léger, sera transférée des pays développés vers les pays en développement. L'élévation des coûts de production et le renforcement de la concurrence mondiale obligent de plus en plus les entreprises des pays développés à rechercher des formes nouvelles d'internationalisation de la production. Cette tendance pourrait certes être contrariée, dans une certaine mesure par une évolution de la structure des coûts et notamment une réduction des coûts généraux de production rendues possibles par l'introduction d'innovations dans le domaine de la micro-électronique, d'une part, et la détérioration récente du climat des

investissements dans les pays en développement non exportateurs de pétrole, d'autre part. On peut cependant considérer comme inéluctable le redéploiement à long terme de la production de biens d'équipement dans un nombre croissant de pays du tiers monde<sup>10/</sup>.

33. En deuxième lieu, les sociétés et les pouvoirs publics des pays développés considèrent le contrôle effectif sur les générations nouvelles de biens d'équipement comme un atout stratégique en face d'une concurrence internationale qui se renforce dans le domaine des produits manufacturés. Il se peut donc que les pays développés s'efforcent de limiter l'accès des pays en développement à certains secteurs nouveaux des biens d'équipement et des connaissances techniques.

34. En troisième lieu, les producteurs de biens d'équipement des pays développés sont de plus en plus obligés de livrer à des marchés nouveaux situés en dehors des principaux centres de croissance industrielle. En ce qui concerne les machines, le matériel de fabrication, les complexes industriels complets et les services techniques, les pays exportateurs membres de l'OCDE dépendent fortement des marchés des pays en développement. A l'heure actuelle, environ 45 % de la totalité des exportations de biens d'équipement et de matériel vont vers ces marchés. Cette proportion est encore plus élevée en ce qui concerne les activités mécaniques et la construction au niveau international<sup>11/</sup>.

35. Cette dépendance à l'égard des marchés du tiers monde signifie que ces sociétés qui ont leur siège dans les pays développés sont directement touchées par une stagnation et encore plus par un déclin des investissements dans les pays en développement, aggravés par une augmentation du déficit de la balance des paiements et du fardeau de la dette. Par ailleurs, il est évident que les fournisseurs de biens d'équipement ayant leur siège dans les pays développés,

---

<sup>10/</sup> Voir notamment les projections de l'OCDE dans "Structures industrielles de l'avenir...".

<sup>11/</sup> OCDE, North-South Technology Transfer, (Paris, 1982)

bénéficiant de l'appui de leur gouvernement par le biais de crédits à l'exportation, d'aide liée, de négociations, etc., appliqueront des politiques actives visant à maintenir leur domination sur le marché. Cette concurrence encore plus vive créera une situation très difficile pour les producteurs anciens et nouveaux des pays en développement.

36. Dans leurs efforts pour mettre sur pied une industrie viable et dynamique des biens d'équipement, les pays en développement se heurtent aussi à un certain nombre de problèmes internes. Pour avoir une industrie des biens d'équipement qui soit rentable, il faut disposer de bureaux d'études et d'une bonne infrastructure de recherche-développement. La fabrication de biens d'équipement est une activité hautement dynamique; il est constamment nécessaire d'adapter les caractéristiques fondamentales du produit final, les machines, c'est-à-dire l'architecture du matériel et la structure du logiciel, à un environnement économique et social perpétuellement mouvant.

37. C'est ainsi que l'évolution récente de la micro-électronique modifie déjà les méthodes utilisées pour la conception, la production, le fonctionnement et l'entretien des biens d'équipement\*. Ces innovations pourraient entraîner l'obsolescence irréversible des biens d'équipement fabriqués dans les pays en développement. Un résultat immédiat pourrait être la perte des marchés d'exportation acquis par des fabricants de biens d'équipement de pays tels que le Brésil ou l'Inde qui vendent des machines-outils polyvalentes bon marché et relativement simples, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Ces innovations auront des répercussions considérables sur le marché intérieur : il deviendra de plus en plus coûteux pour les pays en développement d'essayer de protéger les fabricants locaux de biens d'équipement contre les importations de machines, car leur position concurrentielle ne peut manquer de s'aggraver considérablement.

---

\* On peut citer, par exemple, l'évolution récente du matériel et du logiciel de micro-électronique et des technologies d'interface complémentaire, par exemple la technologie du sensor ("intelligence artificielle"), qui a entraîné l'apparition d'une nouvelle génération de systèmes d'automatisation souples et intégrés allant des systèmes de commande automatique numérique et des systèmes de robots commandés par ordinateurs et d'usinage souple jusqu'aux systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateurs (CAO/FAO) et de fabrication automatisée et intégrée.

38. Les mesures visant à combler l'écart technologique croissant entre les pays développés et les pays en développement présentent une importance vitale pour toute stratégie visant à mettre sur pied une industrie viable des biens d'équipement. Une des méthodes possibles consisterait à importer les innovations nécessaires au moyen du système d'achat de licences qui est maintenant très répandu dans l'industrie des biens d'équipement des pays en développement.

39. Cette stratégie d'achats de licences présente aussi quelques inconvénients. En général, elle ne permet pas d'adaptation pour tenir compte des prix relatifs des facteurs et de la dimension insuffisante des marchés; les accords de licences sont généralement assortis de restrictions explicites ou implicites; enfin, le transfert des techniques concernant le matériel et le logiciel est en général extrêmement coûteux pour les machines-outils.

40. Quels que soient les avantages et les coûts de la politique d'achats de licences, on peut, sans crainte de se tromper, affirmer qu'un recours exclusif à ce système entraînerait des coûts sociaux considérables. La question des politiques visant à renforcer la capacité d'innovation autonome et des modifications à leur apporter éventuellement, par rapport aux principaux systèmes de technologies mis au point dans les grands pays de l'OCDE, reste très controversée.

## 2. Conclusions

41. La restructuration de l'industrie des biens d'équipement au niveau mondial se produira vraisemblablement dans les années 80 et 90. Dans leurs processus d'industrialisation, les pays en développement sont pratiquement obligés de se doter d'une industrie des biens d'équipement de plus en plus intégrée. Les plus grands d'entre eux sont évidemment mieux placés dans ce domaine, alors que les plus petits devraient adopter une stratégie fortement sélective et s'appuyer pour une grande part sur les marchés internationaux. Les pays les moins avancés sont, pour la plupart, dans une situation particulièrement difficile et peuvent être tentés d'avoir recours à des arrangements bilatéraux avec d'autres pays en développement et avec des pays développés.



42. Les participants à la première Consultation sur l'industrie des biens d'équipement sont convenus de la nécessité d'accroître la production de biens d'équipement dans les pays en développement et de corriger ainsi un déséquilibre fondamental entre pays développés et pays en développement. Ils ont aussi conclu qu'il y avait d'importants intérêts communs entre, d'une part, les entreprises qui détiennent la technologie et leurs gouvernements et, d'autre part, les pays en développement qui souhaitent créer une industrie des biens d'équipement. Ils ont enfin recommandé l'instauration d'un dialogue permanent sur cette industrie entre tous les pays et l'examen des tendances techniques à long terme, ainsi que des prévisions de l'offre et de la demande des biens d'équipement. L'ONUDI devrait faciliter les accords à long terme pour les transferts de technologie en élaborant une liste récapitulative des principaux éléments à inclure dans ces accords, permettant ainsi de tenir compte de l'intérêt de toutes les parties.

43. La question qui se pose aux pays en développement n'est plus de savoir s'il leur faut se doter d'une industrie des biens d'équipement mais de décider quels types de biens d'équipement doivent être produits, selon quels critères et dans le cadre de quels systèmes de négociation et de coopération. Par exemple, la création d'une industrie des biens d'équipement pourrait être considérée comme faisant partie d'une stratégie de remplacement des importations ou être subordonnée aux objectifs d'une stratégie d'industrialisation orientée vers l'exportation. En outre, la mise sur pied d'industries des biens d'équipement peut être considérée comme un instrument permettant de renforcer les échanges économiques au sein des pays en développement, par exemple dans le cadre des formes nouvelles de coopération industrielle régionale ou même bilatérale sud-sud.

44. Il sera peut-être aussi nécessaire de procéder à une certaine spécialisation et une certaine sélectivité. Par exemple, les producteurs des pays en développement peuvent être en mesure de mettre au point des types particuliers de biens d'équipement pour les marchés du tiers monde, notamment de nouvelles petites installations et des applications différentes des technologies nouvelles.

45. Il existe un potentiel de commerce de biens d'équipement entre les pays en développement, mais il faudrait pour cela établir des régimes commerciaux adaptés et efficaces et prendre des mesures pour encourager ces échanges. La mise sur pied d'industries des biens d'équipement dans le tiers monde se heurtera néanmoins à trois obstacles principaux :

- a) La concurrence acharnée des pays de l'OCDE, notamment, sous forme de crédits à l'exportation, de services d'appui, etc., et leur résistance à tous changements importants de la production;
- b) L'attitude des pays en développement eux-mêmes qui préfèrent leurs fournisseurs traditionnels de biens d'équipement dans les pays de l'OCDE;
- c) Des obstacles internes fondamentaux qui gênent la production de biens d'équipement dans les pays en développement.

46. On ne peut guère demander aux pays en développement de compter exclusivement sur un redéploiement des industries de biens d'équipement des pays développés vers les pays en développement sous le seul effet d'entraînement du marché. Il faudra plutôt, pour opérer cette restructuration, faire appel à des politiques et à des négociations systématiques au niveau des pouvoirs publics. En développant une industrie des biens d'équipement, ces pays ne mettront probablement pas fin à leur dépendance à l'égard des pays industrialisés; mais leur dépendance changera d'objet et concernera le savoir-faire, les apports, les compétences nécessaires à la création d'une industrie des biens d'équipement.

47. On pourrait s'attendre, à long terme, à une modification progressive correspondante de la structure des exportations des pays développés vers les pays en développement, le matériel et l'équipement étant remplacés par des services concernant la technologie, la gestion et les autres activités industrielles.

48. Il faudra que les pays en développement déterminent diverses stratégies réalistes et réévaluent les objectifs fondamentaux de la transformation industrielle. Ce n'est qu'alors qu'ils pourront déterminer les sous-secteurs, les technologies, les services d'appui et les structures organiques à promouvoir en priorité. Une stratégie de développement large ou sélectif de l'industrie des biens d'équipement suppose un système intégré de contrôle des résultats obtenus par les sociétés et de l'évolution de l'industrie dans le monde, en vue de la fabrication de biens d'équipement efficaces et modernes. Les principaux obstacles à cette politique seront vraisemblablement la pénurie

de compétence en matière d'ingénierie, d'études techniques et de recherche-développement. Même les pays qui se sont déjà dotés d'un noyau de techniciens devront faire un effort supplémentaire dans ce domaine et en outre mettre en place un appui institutionnel. Ces facteurs joueront un rôle capital dans le redéploiement des industries de biens d'équipement provenant des pays développés.

49. La question de financement de la formation tient une place particulière dans les conclusions et recommandations de la première Consultation sur le financement industriel (ID/293), de la première Consultation sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle (ID/294) et de la troisième Consultation sur l'industrie sidérurgique (ID/291). Il a été recommandé que le financement de la formation soit inclus dans l'enveloppe générale "finance" lors de l'achat de biens d'équipement et que les activités de formation soient fournies dans le cadre du contrat. Il faut, dans le même temps, que les pays en développement reconnaissent que, pour retirer le maximum de bénéfice de la restructuration internationale de l'industrie des biens d'équipement, ils doivent améliorer leur capacité d'absorption, que la restructuration prenne la forme d'investissements étrangers directs, de contrats de sous-traitance, d'octrois de licences ou d'autres arrangements.

### C. L'industrie électronique

#### 1. Tendances

50. On assiste depuis le début des années 60 à un redéploiement important des activités électroniques vers les pays en développement. Ce redéploiement, qui s'est limité aux opérations de montage dans le secteur de l'électronique grand public et des appareils à semi-conducteur, a touché essentiellement quelques pays de l'Asie du Sud-Est et certaines localités des Caraïbes et du Nord du Mexique. Dans presque tous les cas (à l'exception peut-être de l'Inde jusqu'en 1979), cette évolution a répondu au souci des sociétés transnationales de trouver, à l'échelle mondiale, de nouvelles sources de main-d'oeuvre non qualifiée bon marché. De leur côté, les pays en développement ont été heureux d'accueillir ces industries de main-d'oeuvre qui leur ont permis de créer des emplois et de profiter de l'avantage comparatif dont ils disposaient à cet égard sur le marché mondial.

51. L'informatique<sup>12/</sup> intervenant à presque tous les stades de la conception, de la production, de l'exploitation et de l'entretien du matériel électronique et du logiciel correspondant, la conception et la production des semi-conducteurs, des ordinateurs et de l'électronique grand public ont été profondément bouleversées par l'accroissement astronomique des investissements nécessaires, par le renforcement de l'intensité en capital et par les pressions qui se sont exercées en faveur de l'intégration technique et industrielle.

52. Par voie de conséquence, l'internationalisation des activités de production et des services connexes dans l'industrie électronique s'effectue sous des formes et à travers des mécanismes nouveaux. On a assisté simultanément à une profonde transformation des structures de l'industrie électronique dans les pays en développement.

53. On peut en déduire sans risque d'erreur que dans les années 80, le problème essentiel n'est pas la relocalisation éventuelle d'industries des pays en développement vers les pays développés, puisque la fabrication des semi-conducteurs dans les pays en développement continuera à connaître une expansion, du moins pour certains groupes de produits et dans un petit nombre de centres de production. On constate au contraire que pour l'électronique grand public et les composants électroniques, l'automatisation et le transfert des activités industrielles vers les pays en développement se font de façon complémentaire, l'automatisation étant l'élément moteur du processus.

54. Cette tendance au renforcement de l'automatisation et de l'intensité en capital conduira forcément à des restructurations industrielles aux Etats-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon, ainsi qu'entre ces régions, et à un redéploiement vers certains pôles de croissance à la périphérie de l'Europe et dans le tiers monde. Vu cette demande potentielle d'applications électroniques, la production de semi-conducteurs dans certains pôles de croissance en Asie du Sud-Est, au Brésil, en Inde et au Mexique pourrait augmenter. En plus des opérations automatisées et semi-automatisées

---

<sup>12/</sup> Voir D. Ernst, "Automating manufacturing equipment in a period of crisis", rapport établi pour l'ONUDI en 1983.

d'assemblage et de réglage final, on peut s'attendre, du moins pour les puces de moyenne puissance produites en série, à une expansion de ce qu'il est convenu d'appeler les "fonderies de silicium"\*. Certains indices donnent à penser que des centres régionaux de conception et de production de microplaquettes semi-personnalisées, et notamment d'"ensembles portes"\*\* - nécessaires pour les applications plus complexes, par exemple à des fins militaires et pour des systèmes d'automatisation et de commandes industrielles - vont se créer dans plusieurs pays tels que la zone de Hongkong, la Malaisie, la République de Corée, Singapour et la province chinoise de Taïwan. On peut craindre toutefois que les pays en développement ne tirent de cette production "offshore" des avantages moins conséquents et moins évidents qu'aujourd'hui pour ce qui est de la création d'emplois, de l'acquisition des compétences, des relations industrielles verticales et des retombées technologiques. Il faudra désormais tenir le plus grand compte de cette évolution et de son impact sur les perspectives de redéploiement industriel dans l'industrie électronique quand on effectuera des analyses et qu'on choisira des orientations. On aura besoin, à cet effet, d'informations plus détaillées et plus concrètes sur les nouvelles formes de coopération qui s'amorcent entre les principaux agents à l'oeuvre dans cette industrie (entreprises, pouvoirs publics et mouvements syndicaux) et sur leurs aspirations. Il conviendrait donc d'envisager un nouveau système d'échange d'informations sur la restructuration industrielle internationale.

55. Il y a trois considérations majeures qui peuvent inciter les responsables des entreprises ayant leur siège dans les pays développés à transférer progressivement dans les pays en développement la fabrication des systèmes informatiques, la première étant l'existence d'une main-d'oeuvre et d'ingénieurs très qualifiés et peu coûteux, notamment dans certains centres de croissance urbains d'Amérique latine et d'Asie.

---

\* Nouvelle forme de sous-traitance, axée sur la fabrication de tranches, c'est-à-dire sur le transfert du tracé initial, tel qu'il figure dans le masque, sur une structure de silicium.

\*\* La technique dite d'"ensemble porte" permet de produire rapidement et à bon marché des circuits micro-électroniques complexes. Grâce à elle, on a vu apparaître un nouveau type de microplaquettes intégrées programmables, la puce semi-personnalisée (également appelée ensemble logique non déterminé) qui peut être produit en série avec une combinaison uniforme de portes déterminant le fonctionnement des puces.

56. Alors que l'automatisation a tendance à faire baisser la part des coûts de main-d'oeuvre dans le prix de revient total, le niveau des rémunérations continue à jouer un rôle décisif dans les décisions internationales en matière d'investissements. De surcroît, l'automatisation progressive de la production industrielle est freinée, dans la région de l'OCDE, par une pénurie de plus en plus grave de main-d'oeuvre qualifiée. Dans l'industrie des semi-conducteurs par exemple, on a besoin, pour la conception, l'essai et la fabrication assistés par ordinateur des circuits intégrés, de nouvelles compétences polyvalentes que le système actuel d'enseignement et de formation n'est pas encore en mesure de fournir. On manque surtout d'ingénieurs spécialisés dans le traitement des tranches de silicium, de techniciens de l'entretien et du traitement des textes, de spécialistes de l'application ayant des connaissances polyvalentes et une expérience des applications micro-électroniques, et de concepteurs ayant une bonne connaissance du logiciel.

57. Les sociétés ayant leur siège dans les pays développés à économie de marché ont essayé de pallier cette pénurie en organisant des programmes de formation et de recyclage dans l'entreprise, en simplifiant les techniques et en les adaptant aux compétences disponibles et en recrutant du personnel étranger\*. Mais ces tentatives restent limitées et les entreprises font de plus en plus appel à la main-d'oeuvre bon marché disponible dans les pays en développement\*\*.

58. La deuxième considération tient à la nécessité de rentabiliser au maximum, sur une base annuelle, un matériel extrêmement coûteux. Le coût unitaire des nouveaux matériels ne peut être ramené à un niveau acceptable que si l'on travaille 24 heures sur 24, par exemple en plusieurs postes. Cette

---

\* Aux Etats-Unis, par exemple, 15 % au moins des ingénieurs en électronique les plus qualifiés sont originaires de pays en développement et 7 % de pays d'Europe. Mais depuis quelque temps, on conteste de plus en plus cette utilisation de compétences étrangères bon marché.

\*\* Dans certains pays, comme l'Inde par exemple, il y a même pléthore de programmeurs, d'analystes fonctionnels, de spécialistes des semi-conducteurs et d'ingénieurs d'études. Dans d'autres pays, comme la Malaisie, la République de Corée, Singapour et, dernièrement, les Philippines et la Thaïlande, il existe également des programmes de formation accélérés de programmeurs, d'analystes fonctionnels et d'électroniciens qui sont financés à l'aide de fonds publics.

solution, qui paraît difficile à appliquer dans les pays développés du fait de leur législation sociale, semble possible dans certains pays en développement. Sous réserve de progrès techniques décisifs en matière de robotique, notamment en ce qui concerne les capteurs, les transducteurs et les systèmes d'asservissement, on peut envisager, dans une zone d'exportation, de faire fonctionner rentablement, à plusieurs postes, des machines-outils à commande numérique coûtant de 75 000 à 100 000 dollars. Dans certains centres de croissance du tiers monde, on devrait aussi pouvoir appliquer plus facilement des méthodes de production expérimentales.

59. Le troisième facteur tient à l'existence d'aides à l'investissement et de services d'infrastructure peu coûteux. En effet, compte tenu de la stagnation des investissements mondiaux, les gouvernements redoublent d'efforts pour attirer des capitaux étrangers. On peut être certain que les entreprises ne resteront pas insensibles à ces incitations. Certains pays développés commencent à pratiquer des formes extrêmes de promotion des investissements étrangers, qui consistent par exemple à créer des "zones de transformation pour l'exportation" et des "zones de recherche scientifique"; s'agissant des investissements étrangers, les pays en développement sont de plus en plus nombreux à remettre à l'honneur la politique de la porte ouverte et ils se font concurrence pour attirer des entreprises étrangères. On a vu proliférer des programmes de promotion des investissements étrangers, notamment en ce qui concerne les industries dites de pointe, qui comportaient un large éventail d'aides fiscales et de mesures propres à réduire les frais généraux (services d'infrastructure et réglementations en matière de main-d'oeuvre et d'environnement).

60. On peut penser en revanche que certaines évolutions attendues dans les grands pays développés à économie de marché rendront moins attirante la perspective d'un redéploiement vers les pays en développement. Le passage à des formes nouvelles de concurrence technologique de plus en plus poussée sur le plan qualitatif et le renforcement du protectionnisme, notamment entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe de l'Ouest, peuvent constituer des obstacles à la poursuite du redéploiement international. Un bouleversement profond du climat général du crédit et des investissements internationaux peut jouer dans le même sens. Ainsi, l'accroissement des risques économiques et politiques

dans certains centres de croissance du tiers monde peut annuler, dans une large mesure, l'effet favorable des incitations à l'investissement et des subventions. Dans la conjoncture internationale actuelle, la crise du système commercial et financier international, le néo-protectionnisme croissant et le renforcement de la fragmentation des marchés mondiaux ont, de toute évidence, des conséquences graves.

## 2. Conclusions

61. Dans l'ensemble, on peut supposer que la diffusion internationale des systèmes automatisés mis au point dans les pays industrialisés continuera à se développer, quoique toujours à un rythme relativement lent et de façon extrêmement sélective, c'est-à-dire exclusivement vers quelques pôles de croissance.

62. La relocation internationale des activités électroniques devrait se modifier à quatre égards :

- a) Redistribution entre les principaux pays de l'OCDE, c'est-à-dire essentiellement entre le Japon, les Etats-Unis d'Amérique et quelques centres de production de l'Europe de l'Ouest;
- b) Relocation du centre à la périphérie dans la région de l'OCDE;
- c) Emergence de nouvelles formes d'investissement dans des pays d'Asie qui exportent déjà (comme la zone de Hongkong, la Malaisie, la République de Corée et Singapour);
- d) Redéploiement de ces pays exportateurs vers de nouveaux emplacements tels que le Bangladesh, les Caraïbes, la Chine, les Philippines et Sri Lanka<sup>13/</sup>.

---

<sup>13/</sup> Voir Restructuring World Industry in a Period of Crisis - The Role of Innovation (UNIDO/IS.285), chap. VI.



63. On pense que la restructuration internationale de l'industrie électronique dans les années 80 se caractérisera essentiellement par des relocations à l'intérieur de la région de l'OCDE, notamment vers la périphérie de l'Europe et vers le Japon. Les relocations vers le Sud et à l'intérieur de cette région devraient toutefois devenir de plus en plus importantes\*.

64. L'application de la micro-électronique aux produits et aux procédés industriels est en train de bouleverser complètement les modes traditionnels de production et de consommation. Le problème essentiel pour les pays en développement, individuellement ou collectivement, consiste donc à identifier les domaines d'application susceptibles de renforcer leur potentiel de développement industriel à long terme. Il convient d'aborder ce problème de façon extrêmement sélective et d'essayer d'articuler les applications en question sur les secteurs stratégiques de l'économie du pays concerné. Les pays en développement ne peuvent plus se permettre de rester à la traîne en ce qui concerne la micro-électronique; ils doivent donc s'employer systématiquement à cette tâche de la manière qui leur convient le mieux.

---

\* On a déjà plusieurs exemples de relocations dans le Sud et de restructuration industrielle qui en a résulté des installations de production "offshore" :

- a) Dans les emplacements "offshore" traditionnels de l'Asie du Sud-Est, la période de stagnation de l'investissement, c'est-à-dire en gros de 1974-1975 à 1978, a été suivie d'une amorce de transition vers des activités de production à plus forte intensité de capital et mieux intégrées;
- b) Parmi les nouveaux venus en Asie du Sud-Est, les Philippines ont pu recueillir de nouveaux investissements importants. D'autres pays, tels que la Chine (notamment ses "zones économiques spéciales" côtières), l'Inde, l'Indonésie, le Sri Lanka et la Thaïlande s'efforcent eux aussi d'attirer, avec plus ou moins de succès, des installations de production "offshore";
- c) En Amérique latine, certains centres de production traditionnels, tels que la zone des "industries frontalières" au Mexique et le bassin des Caraïbes, ont connu une stagnation relative des investissements. En revanche, le Brésil connaît une évolution dynamique dans l'ensemble; en fait, ce qui a surtout compté dans le cas du Brésil c'est l'accès aux marchés potentiels énormes de l'Amérique latine, les coûts, notamment les coûts de main-d'oeuvre n'ayant qu'une importance secondaire;
- d) Dans le bassin méditerranéen, on a vu apparaître dernièrement des sites de production "offshore", mais à une échelle relativement modeste.

65. Il est peu probable que les pays en développement puissent passer à des formes plus viables de fabrication électronique tant qu'ils continueront à dépendre entièrement des entreprises des pays développés et de leur bon vouloir en ce qui concerne le redéploiement des installations et des techniques de production. Si l'on s'en tient à cette politique d'intégration passive et non sélective des marchés mondiaux, un très petit nombre de pays seulement auront des chances de conserver des installations "offshore" d'assemblage des puces et de transformer ces activités en une industrie électronique nationale mieux intégrée. On peut même penser que seuls les pays qui disposent, en plus de leurs usines d'assemblage de puces pour l'exportation, d'un réseau solide d'industries de biens d'équipement pourront réunir les conditions requises pour se doter d'une industrie électronique intégrée. Les autres pays en développement doivent aborder le problème sous un angle plus sélectif.

66. En ce qui concerne les composants électroniques, les pays en développement doivent décider s'ils veulent acheter des composants et les assembler pour en faire des systèmes (par exemple, des mini-ordinateurs ou des dispositifs de commande). Il leur faudrait pour cela se fixer des objectifs stratégiques intégrés en matière d'informatique et, surtout, pouvoir disposer rapidement d'informations commerciales tout à fait fiables. Compte tenu de l'intégration croissante du secteur des puces (passage à une intégration à très grande échelle), les différences existant entre composants, systèmes et logiciel s'atténuent de plus en plus.

67. En d'autres termes, les pays en développement ne peuvent plus se fonder exclusivement sur le principe de l'avantage comparatif quand ils examinent les choix stratégiques à faire pour créer une industrie électronique. Il leur faut prendre des décisions d'ordre politique, afin d'adapter les capacités de conception et de fabrication des composants et des systèmes électroniques à leurs besoins sociaux et à leurs objectifs de développement. Il conviendrait aussi de tirer au clair le coût économique et social des politiques envisagées afin d'éviter d'être entraînés dans des projets éphémères. En bref, il faut savoir faire preuve de sélectivité et mettre l'accent sur un petit nombre de domaines stratégiques sur lesquels on fera porter l'effort et qui bénéficieront d'un appui.

68. Les principaux objectifs opérationnels comportent notamment les points suivants :

- a) Une projection de l'évolution probable de la composition de la demande (identification des domaines d'applications prioritaires);
- b) Evaluation systématique des ressources disponibles (tangibles et intangibles, d'importance stratégique ou secondaire);
- c) Evaluation des tendances de certains marchés régionaux et mondiaux, ainsi que des possibilités d'améliorer la compétitivité internationale (par sous-secteur et par entreprise);
- d) Modifications d'ordre organisationnel (lieu de travail, mouvements des produits, systèmes de contrats de sous-traitance entre entreprises, intégration dans des relations intra et intersectorielles);
- e) Evaluation des incidences probables sur la rentabilité de la production (obstacles à l'importation, valeur ajoutée sur place);
- f) Evaluation des conséquences du point de vue du développement régional;
- g) Evaluation des incidences sur la création d'emplois, la formation professionnelle et les conditions de travail;
- h) Etude des possibilités de regrouper des fabrications tournées vers l'exportation dans une industrie électronique intégrée qui soit adaptée aux besoins du pays ou de la région.

69. Pour pouvoir appliquer la micro-électronique, d'une manière ou d'une autre, à l'agriculture, à l'industrie ou à la prospection, à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles, les pays en développement doivent être tout à fait en mesure de concevoir, d'utiliser et d'entretenir des programmes, notamment du logiciel d'application. Il est même indispensable qu'ils disposent d'une capacité importante à cet égard, non seulement pour se dégager de façon sélective des schémas d'application en vigueur dans les pays industrialisés, mais aussi pour rattacher comme il convient la micro-électronique appliquée au développement en général. Ces pays doivent

donc avoir la certitude de pouvoir accéder aux connaissances requises pour exploiter, adapter et entretenir les systèmes de traitement de l'information et de communications, ainsi que le matériel électronique industriel (par exemple, les systèmes de commande numérique) et de les utiliser en fonction des stratégies de développement adaptées.

70. Du point de vue des politiques de restructuration industrielle, les objectifs minimum seront notamment les suivants : étoffer les capacités nationales; conclure des contrats internationaux de sous-traitance sélectifs pour la reconversion et l'application de la programmation; et renforcer la capacité d'élaborer, d'exploiter et d'entretenir les collections de programmes, tant sur le plan national (possibilités de décentralisation) que dans le cadre d'accords de coopération technique entre pays en développement.

#### D. L'industrie pétrochimique

##### 1. Les problèmes

71. La croissance de l'industrie pétrochimique, qui avait été spectaculaire entre 1948 et 1973, s'est ralentie par la suite dans les pays développés. La flambée des prix des matières premières, la surcapacité et la stagflation qu'ont connues les principaux pays industrialisés ont rendu impérative une restructuration radicale, particulièrement dans les pays d'Europe de l'Ouest et au Japon. Dans les pays en développement, par contre, le nombre des complexes pétrochimiques a sensiblement augmenté de 1970 à 1981, année où la grave crise financière provoquée par l'énorme endettement international a obligé à repousser ou à annuler la plupart des projets relatifs à la pétrochimie dans ces pays. Le nombre de pays en développement ayant des activités dans ce domaine demeure cependant assez faible : moins de 15 pays en développement disposent déjà de capacités de production pétrochimique ou en créent. Comme le coût des matières premières représentait, en 1979, près de 70 % du coût total de production pour les produits pétrochimiques de base (contre 40 % environ au début des années 70), les pays en développement qui disposent de ressources en pétrole et en gaz devraient jouir d'un avantage concurrentiel dans cette industrie. On trouvera au tableau 3 les projections de l'ONUDI sur la part des pays en développement dans les capacités de production mondiales pour les principaux produits pétrochimiques en 1984 et 1990 (d'après des estimations établies en juin 1981).

Tableau 3 Part actuelle et projetée des pays en développement dans la production mondiale totale de divers produits pétrochimiques (en pourcentage)

Produits pétrochimiques	Part des pays en développement				
	1975	1979	1984	1990 Hypothèse 1 <sup>a/</sup>	1990 Hypothèse 2 <sup>b/</sup>
<u>Produits pétrochimiques de base</u>					
Ethylène	4,7	7,2	12,4	19,8	19,8
Propylène	3,7	6,0	9,5	12,1	12,1
Butadiène	5,8	7,9	14,4	19,3	19,3
Benzène	6,0	6,9	11,4	15,7	16,2
Xylènes	4,2	10,8	19,7	23,8	25,3
Méthanol	3,3	10,3	15,3	12,9	12,9
<u>Matières thermoplastiques</u>	16,1	17,9	23,4	29,5	33,6
<u>Fibres synthétiques</u>	16,1	17,9	23,4	29,5	33,6
<u>Caoutchoucs synthétiques</u>	6,9	7,8	11,2	14,9	19,9

Source : ONUDI, "Second world-wide study on the petrochemical industry : process of restructuring" (ID/WG.336/3), p. 68 (juin 1981).

<sup>a/</sup> Dans laquelle on suppose qu'en 1990 les importations des pays en développement seront au même niveau qu'en 1984.

<sup>b/</sup> Dans laquelle on suppose qu'en 1990 la production des pays en développement suffira à satisfaire la demande.

72. Il convient de souligner que la réalisation de ces nouveaux projets d'investissement et leur avantage comparé potentiel paraissent assez aléatoires. Un grand nombre de ces projets pâtissent du coût excessif des équipements et du financement, de dépassements de devis, etc.,<sup>14/</sup>. Les grands projets envisagés précédemment dans une trentaine de pays en développement sont abandonnés ou reportés et l'on ne prévoit plus que des petits projets. La part des capacités prévue pour 1984 risque de ne pouvoir être atteinte, au plus tôt, qu'en 1987.

73. Lors de la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique, organisée en juin 1981<sup>15/</sup>, on a estimé qu'il serait peut-être possible dans le courant des années 80 de faire coïncider la fermeture des installations anciennes et non rentables des pays industrialisés avec la création de nouvelles usines dans les pays en développement. Toutefois, la restructuration des sociétés pétrochimiques des pays développés est déjà fort avancée car ces sociétés investissent dans la modernisation ou le remplacement des usines non rentables. Jointe à l'endettement des pays en développement, cette tendance ne permet pas de tirer parti des possibilités envisagées plus haut.

74. Le marché étant hautement intégré, dominé par un nombre restreint de producteurs et donc d'un accès difficile dans la plupart des pays développés, la mise en oeuvre de projets axés sur l'exportation dépend de la négociation d'accords à long terme sur le volume des exportations, leur prix, les réseaux de ventes, le coût des matières premières, etc. Les résultats obtenus par certains pays en développement tels que le Qatar, le Brésil et la République de Corée, montrent que lorsque les efforts déployés pour s'implanter sur un marché sont suffisamment énergiques, ils ont plus de chances d'être couronnés de succès. Tous les éléments susceptibles de figurer dans ce type d'accord à long terme ont été examinés lors de la deuxième Consultation qui a recommandé que l'ONUDI entreprenne un examen approfondi de divers types possibles d'accords à long terme. La Consultation a également recommandé de poursuivre les travaux sur la mise au point définitive d'un accord type pour l'octroi de licences à diffuser le plus rapidement possible.

---

<sup>14/</sup> Voir "First world-wide study on the petrochemical industry : 1975-2000" (UNIDO/ICIS.83), p. 46 à 53.

<sup>15/</sup> Pour le rapport de la Consultation, voir UNIDO/ID/273 et corr.1.

## 2. Conclusions

75. A moins d'avoir été construites expressément dans le but de satisfaire la demande intérieure, les installations pétrochimiques des principaux pays en développement producteurs de pétrole ne resteront viables qu'à condition de pouvoir trouver d'importants débouchés à l'exportation. Ces pays doivent, par conséquent, surmonter les obstacles qui s'opposent à la commercialisation de leurs produits sur un marché mondial hautement intégré. Des négociations sur des accords de commercialisation à long terme sont, dans une large mesure, indispensables à l'exécution des projets pour lesquels les matières premières sont disponibles dans les pays en développement possédant du pétrole et du gaz. Le processus futur de restructuration de cette industrie à l'échelle mondiale sera par conséquent largement tributaire des négociations commerciales qui devront avoir lieu entre pays en développement et pays développés, d'une part, et entre pays en développement eux-mêmes, d'autre part. Comme suite aux recommandations du séminaire OPEP/ONUDI/Fonds de l'OPEP, tenu en mars 1983, d'importantes mesures ont été prises en vue d'instaurer une telle coopération.

### E. Les industries des textiles et de l'habillement

#### 1. Les problèmes

76. Les industries des textiles et de l'habillement ont joué un rôle important dans l'industrialisation des pays en développement. En 1979, les textiles représentaient de 25 à 50 % de la valeur ajoutée industrielle dans les principaux pays en développement exportateurs, contre 3 à 12 % dans les pays de l'OCDE, et ils fournissaient jusqu'à 50 % des emplois industriels contre un maximum de 15 % dans les grands pays de l'OCDE.

77. Jusque vers 1979, la production de textiles et de vêtements destinés à l'exportation était essentiellement l'apanage d'un petit nombre de pôles de croissance du tiers monde, situés notamment en Asie du Sud-Est. Dans le cas de l'habillement, les trois quarts des exportations totales des pays en développement venaient de trois principaux pays ou zones de production (Hongkong, Macao et République de Corée) et six d'entre eux représentaient 83 % de ces exportations. Les exportations de textiles étaient elles aussi concentrées dans un petit nombre de pays ou de zones : les trois premiers exportateurs représentaient quelque 40 % et les six premiers 60 % environ du total de ces exportations.

78. Ceci tendrait à montrer que même pendant les périodes de forte croissance de la production et des échanges internationaux, la production de textiles et de vêtements destinés à l'exportation peut difficilement servir de catalyseur à la transformation industrielle accélérée dans la majorité des pays en développement. Les pays en développement qui n'exportent pas encore de produits manufacturés accorderont vraisemblablement une importance accrue aux industries des textiles et de l'habillement et tenteront de supplanter les principaux producteurs actuels dans la fabrication de produits à bas prix et à forte intensité de travail.

79. Les succès enregistrés par quelques pays d'Asie du Sud-Est ont amené les entreprises privées et les pouvoirs publics des pays développés à économie de marché à mettre au point des politiques défensives de plus en plus efficaces, dont quatre revêtent une importance toute particulière. La première a consisté à imposer des restrictions sur les importations de textiles et de vêtements en provenance des pays en développement, en particulier des quatre principaux fournisseurs, à l'occasion du renouvellement de l'Arrangement multifibres (AMF) en décembre 1981. En vertu du nouvel Arrangement, les contingents ont été réduits considérablement pour la quasi-totalité des groupes de produits, alors que l'Arrangement de 1972 stipulait que les pays en développement pouvaient accroître leurs exportations vers les pays développés à économie de marché au rythme de 6 % l'an. Le deuxième type de politique vise à intensifier la promotion des exportations, en recourant notamment aux subventions à l'exportation. La troisième politique est une politique d'aménagement dont l'objectif est la modernisation et le renforcement de l'industrie par le biais de nouveaux procédés permettant de réduire les coûts, notamment dans les secteurs traditionnels comme celui de l'habillement\*. Le quatrième type de politique vise à accélérer le renouvellement des produits et à axer la production sur des articles à haute valeur ajoutée. Ceux-ci ne représentent toutefois que 10 à 15 % du marché à l'heure actuelle.

---

\* Selon la Commission des communautés européennes, par exemple, "les technologies de pointe n'ont pas encore fait leur apparition dans l'industrie de l'habillement, où l'automatisation est encore quasi inexistante. Toutefois, grâce à cette automatisation, les méthodes de production pourraient être radicalement bouleversées, ce qui réduirait sensiblement le handicap dont souffre l'industrie de la Communauté en matière de coûts par rapport à ses concurrents des pays en développement". (Commission des communautés européennes, "Commission communication to the Council on the situation and prospects of the textile and clothing industries in the Community" (COM 81/388 final, p. 45).



80. La marge de manoeuvre dont on dispose pour appliquer une politique d'adaptation industrielle "positive", fondée sur de nouveaux procédés et de nouveaux produits est probablement plus étroite qu'on ne l'imagine généralement. Dans le secteur des textiles (en particulier les fibres synthétiques, la filature, le tissage et la bonneterie) où l'automatisation à forte intensité de capital est une tradition déjà ancienne, les investissements dans les biens d'équipement permettant des cadences de production plus élevées coïncideront avec une stagnation de la demande, ce qui pourrait aboutir à une chute des bénéfices et à une plus grande vulnérabilité.

81. L'industrie de l'habillement s'est jusqu'à présent montrée tout à fait imperméable à l'automatisation. Avant qu'il soit possible d'investir dans des systèmes d'automatisation hautement informatisés n'ayant pas encore été testés, il faudra accroître la confiance dans la viabilité future de cette branche d'industrie.

82. Si les nouvelles générations de systèmes d'automatisation informatisés réussissent effectivement à s'implanter dans ceux des secteurs de l'habillement qui requièrent le plus de travail qualifié, tel que l'établissement des patrons, la conception et la coupe, l'utilisation effective annuelle de ces équipements sera inexorablement accrue\*. Les pays en développement pourraient alors devenir des lieux d'implantation plus avantageux que les pays industrialisés.

83. Il va de soi que la tendance à l'accroissement de l'automatisation et de l'intensité de capital pourrait également s'étendre à certains pôles de croissance des industries des textiles et de l'habillement situés dans le tiers monde. Les structures de production pourraient alors se développer mais les avantages qu'en tireraient les pays en développement en matière de création d'emplois, de formation de la main-d'oeuvre, d'intégration interindustrielle vers l'aval et vers l'amont et de retombées technologiques risqueraient d'être moins substantiels et plus aléatoires qu'ils ne le sont aujourd'hui.

---

\* En Europe de l'Ouest, par exemple, compte tenu de la législation sociale en vigueur, le nombre d'heures d'utilisation des machines est estimé à environ 5 700 par an en moyenne, alors qu'en Asie du Sud-Est il dépasse souvent 7 000.

## 2. Conclusions

84. Dans les principaux pays développés, on doit s'attendre à ce que les entreprises et les pouvoirs publics durcissent leur résistance au redéploiement industriel et à la restructuration internationale dans les industries des textiles et de l'habillement. Grâce à une politique d'"aménagement positif" et à l'introduction de procédés et de produits nouveaux, ils s'efforceront de retrouver une position dominante sur le marché et de renouer avec la rentabilité. Les possibilités de survie de ces industries étant limitées, les entreprises et les pouvoirs publics opteront vraisemblablement pour des solutions individuelles et des avantages à court terme. Au lieu de s'adapter à la transformation prévisible des modes de production et de consommation, les grands pays de l'OCDE semblent vouloir recourir de plus en plus au protectionnisme et à l'amélioration de leur position concurrentielle par le biais de l'innovation technique.

85. Aussi, les possibilités qu'ont les pays en développement de trouver des débouchés plus sûrs à l'exportation semblent-elles relativement limitées, même si les pays développés appliquent effectivement une politique d'"aménagement structurel positif".

86. Par ailleurs, la demande intérieure est potentiellement forte dans les pays en développement - surtout les plus grands - mais dans bien des cas, on n'en tire pas systématiquement parti. L'industrie des textiles et de l'habillement pourrait être considérablement développée grâce à une politique des prix et des revenus et à des programmes de rationalisation. Une application sélective de nouveaux procédés de fabrication et de nouveaux types d'organisation de la production pourrait vraisemblablement stimuler la croissance de cette industrie.

87. L'application de programmes d'aménagement des structures dans les pays en développement et une confiance accrue dans la dynamique interne de divers pays ou groupes de pays en développement permettraient ainsi de compléter les efforts qu'ils ont entrepris par le biais de consultations pour faciliter la pénétration de certaines catégories de produits sur les marchés des pays développés.

### III. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

88. L'analyse des principales tendances en matière de restructuration de l'industrie mondiale a montré que, si l'internationalisation de la production industrielle allait probablement se poursuivre et prendre des formes nouvelles, il était de plus en plus nécessaire de trouver un consensus sur les méthodes à employer. De nouveaux conflits d'intérêts entre les principaux acteurs de la restructuration industrielle dans les pays industrialisés et les pays en développement risquent d'apparaître, tout comme peuvent se faire jour de nouvelles possibilités de coopération industrielle.

89. Le dialogue instauré grâce au Système de consultations a montré que les pays en développement se heurtent à un certain nombre de contraintes. La première série de contraintes concerne les secteurs dans lesquels ces pays ont une base industrielle assez large et où l'élargissement de cette base soulève des difficultés; tel est le cas, par exemple, de l'industrie alimentaire, notamment de celle des huiles et graisses végétales, et de l'industrie du cuir et des articles en cuir. La deuxième série de contraintes a trait à des secteurs dans lesquels les pays en développement disposent d'une base industrielle appréciable mais où la mise en oeuvre des projets est retardée par des difficultés financières et par le coût élevé des équipements (sidérurgie et industrie des engrais par exemple). Dans le troisième cas, les pays en développement ont une base industrielle très étroite ou n'en ont aucune : c'est celui de l'industrie des biens d'équipement et de l'industrie des machines agricoles. Le quatrième cas rappelle le précédent à cela près que des conflits d'intérêts et divers autres obstacles, notamment en matière de transfert de technologie, entravent les efforts faits par les pays en développement pour prendre pied dans les secteurs en cause, par exemple les industries pétrochimique et pharmaceutique (ID/B/2<sup>24</sup>, par. 17 à 21).

90. C'est en tenant compte de ces perspectives et de ces contraintes que les pays en développement doivent aujourd'hui réévaluer leurs stratégies et leurs politiques de développement et de redéploiement industriels. C'est à ce prix qu'ils pourront espérer renouer avec une croissance soutenue.

A. Obstacles à la restructuration et au redéploiement industriels\*

91. Parmi les changements qui sont intervenus récemment dans la situation internationale et qui entravent encore plus la restructuration de l'industrie mondiale en faveur des pays en développement et le redéploiement d'industries vers ces pays, certains méritent d'être examinés plus attentivement.

1. Apparition de nouvelles formes de protectionnisme

92. Le protectionnisme semble gagner toute la planète dans les années 80. Dans la plupart des pays développés à économie de marché, la persistance de taux de chômage élevés, associés à une faible croissance économique ont ravivé les tendances protectionnistes et font vaciller le credo du libre-échange. Les différends commerciaux se sont multipliés entre les nations et dans tous les secteurs, en raison du coup d'arrêt qu'a subi l'expansion du commerce international. Cette flambée de protectionnisme a revêtu des formes nouvelles. La multiplication de ce que l'on appelle les "limitations volontaires des exportations" et les "accords de commercialisation régulière" est telle que ces instruments de l'arsenal actuel des politiques commerciales sont utilisés aussi fréquemment que les tarifs douaniers et les contingents.

2. La crise du système financier mondial

93. Le système financier mondial traverse actuellement la crise la plus grave qu'il ait connue au cours des dernières décennies. Le niveau élevé des taux d'intérêt réels a entraîné une flambée du coût de l'emprunt, la valeur et le volume des exportations de produits de base s'effondrent et la récession mondiale déprime la demande de biens et de services provenant du tiers monde. Par ailleurs, le prix des importations constituant des facteurs de production indispensables, compte tenu des modes actuels de production industrielle, continue de monter ou se maintient à un niveau élevé. L'alourdissement rapide du fardeau de la dette et l'augmentation démesurée des obligations au titre du

---

\* On trouvera de plus amples renseignements à ce sujet dans les documents d'information sur le point 5 c) de l'ordre du jour provisoire, intitulé "Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation" (ID/CONF.5/13), et sur le point 4 intitulé "Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : rétrospective et perspective" (ID/CONF.5/14).

service de la dette ont conduit un nombre croissant de pays en développement à appliquer des politiques déflationnistes de plus en plus rigoureuses, ce qui risque fort de faire peser des contraintes encore plus vives sur les structures économiques et politiques de ces pays et sur la viabilité de leurs stratégies et politiques.

94. La dette extérieure des pays en développement est actuellement de l'ordre de 800 milliards de dollars. Pour un taux d'intérêt moyen d'environ 10 %, les obligations au titre du service de la dette s'élèvent à près de 80 milliards de dollars par an. Les pays en développement ne peuvent assurer le service de cette dette qu'en dégageant un excédent commercial global de l'ordre de 80 milliards de dollars avec les pays développés qui auraient donc un déficit commercial global équivalent. Cela montre qu'il existe un lien fondamental entre l'endettement et les exportations, notamment de produits manufacturés, des pays en développement.

95. La première Consultation sur le financement industriel (Madrid, octobre 1982) a été convoquée par l'ONUDI à un moment où la situation économique et financière se détériorait dans le monde, ce qui influait négativement sur l'industrialisation des pays en développement. La Consultation a reconnu que les fonds dont disposaient les pays en développement étaient insuffisants eu égard à leurs besoins. Tout en continuant à étudier les obstacles rencontrés en ce qui concerne les apports de moyens de financement industriels aux pays en développement, l'ONUDI analyse également les avantages d'un recours accru aux arrangements de cofinancement et aux prêts-programmes pour les programmes industriels des pays en développement (ID/293).

### 3. Les répercussions des politiques d'aménagement des structures dans les pays industrialisés

96. Les politiques d'aménagement des structures suivies par les pays développés à économie de marché sont de plus en plus fréquemment axées sur des problèmes internes à l'OCDE et ne semblent pas aller dans le sens d'une restructuration industrielle internationale dynamique permettant d'accroître la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale, contrairement à ce qui ressortait des déclarations internationales faites dans le passé.

97. L'aménagement positif pratiqué par l'OCDE exige que les pays membres élaborent des politiques susceptibles de "faciliter le transfert de la main-d'oeuvre et du capital de la production de biens et de services de moins en moins demandés vers la production de ceux pour lesquels la demande progresse, des modes et lieux de production moins efficaces vers les plus efficaces, et des productions dans lesquelles d'autres pays sont en train d'acquérir un avantage comparé vers de nouvelles productions plus concurrentielles"<sup>16/</sup>. Toutefois, les rigidités de plus en plus marquées que l'on constate dans ces pays, les coûts sociaux élevés que suppose une politique d'aménagement intervenant dans une période de chômage structurel important et de stagnation de la demande seront, vraisemblablement, autant d'obstacles à cette restructuration internationale. On satisfait généralement aux impératifs d'adaptation par des mesures de modernisation intéressant les mêmes secteurs de production au sein de l'OCDE et de la Communauté économique européenne (CEE). La manière dont on met en oeuvre cette politique d'"aménagement positif" est telle que cet aménagement est, au mieux, positif pour un seul pays ou éventuellement pour le groupement régional de l'OCDE, et, en tout état de cause, négatif pour les autres pays.

98. Comme l'ont montré le Système de consultations et le document intitulé "Monitoring progress made in accelerating industrialization in the developing countries : third survey, 1981-1982" (UNIDO/IS.370, p. 50), la plupart des pays développés ont pris conscience de la nécessité de procéder à un aménagement des structures. Ils ont admis que les pouvoirs publics devaient intervenir pour influencer sur le rythme et les orientations du processus d'aménagement afin de prévenir ou d'atténuer certains effets inacceptables sur le plan politique, économique et social. Les mesures protectionnistes visent généralement les activités industrielles dans lesquelles les pays en développement ont un avantage comparé, ce qui est le cas dans certaines industries traditionnelles parvenues à maturité. En outre, les incitations destinées à promouvoir les investissements dans les industries locales ou dans certaines catégories d'entreprises en difficulté, comme les petites entreprises, qui autrement seraient susceptibles d'être redéployées dans les

---

<sup>16/</sup> Voir orientations générales concernant les politiques de réajustement, adoptées par le Conseil de l'OCDE au niveau ministériel en juin 1978, citées dans Textile and Clothing Industries : Structural Problems and Policies in OECD Countries (Paris, OCDE, 1983), p. 9.

pays en développement, risquent de compromettre l'efficacité de la division internationale du travail. Les politiques nationales d'innovation sont de plus en plus considérées comme un instrument puissant pour accroître la compétitivité internationale des pays développés.

99. Dans de nombreux secteurs clefs de l'industrie, l'automatisation est en passe de devenir le principal élément moteur et le redéploiement vers les pays en développement y est moins une autre voie possible qu'un complément éventuel à quelques activités industrielles ou même, simplement, un sous-produit de ces activités industrielles.

100. Les pays européens du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) procèdent actuellement à des adaptations structurelles internes importantes résultant des contraintes qui pèsent sur la production, l'organisation et la spécialisation intra-CAEM dans le domaine industriel. En dépit de leurs vastes marchés potentiels et d'un recours moins important à la division internationale du travail, les pays européens du CAEM n'offriront vraisemblablement aucune possibilité importante de redéploiement à partir de la région tout entière vers les pays en développement dans les années 80<sup>17/</sup>. Toutefois, si les pays intéressés du CAEM examinaient cette question de manière plus systématique, ils s'apercevraient alors qu'il existe de plus en plus de possibilités de développer leur coopération industrielle avec les pays en développement.

#### 4. Les répercussions de certaines grandes percées technologiques<sup>18/</sup>

101. Les principales percées technologiques influenceront vraisemblablement sur les possibilités futures d'industrialisation du tiers monde. Ces percées imposant déjà des changements radicaux dans les modes de fabrication industriels actuels, il est chaque jour plus urgent de réévaluer les concepts

---

<sup>17/</sup> Voir "The UNIDO programme on technological advances" (UNIDO/IS.411); le document de base sur le point 5 b) (ID/CONF.5/6); le rapport du "Research Seminar on Structural Changes in Industry in the European CMEA Countries", Budapest, 22-26 mars 1982 (ID/WG.357/11), p. 9.

<sup>18/</sup> Voir le rapport du Forum international sur les innovations technologiques et le développement, tenu à Tbilissi (URSS), du 12 au 16 avril 1983, dans le cadre des réunions d'experts de haut niveau préparatoires à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (ID/WG.389/6) et D. Ernst "Industrial Redeployment and Control over Technology - Consequences for the Third World" dans Vierteljahresberichte, No 83, 1981, p. 14.

de restructuration et de redéploiement industriels hérités du passé. En outre, les pays en développement doivent examiner de près cette évolution et déterminer les répercussions de ces innovations sur leur propre développement économique et social, notamment pour ce qui est de leur autonomie scientifique et technologique et ce, à des fins qui ne soient pas uniquement défensives. En effet, outre qu'il permettrait de prévenir les effets négatifs que cette évolution pourrait avoir sur la compétitivité internationale et la viabilité des structures industrielles existantes, un tel examen aiderait à mieux tirer parti des possibilités qu'offrent certaines de ces innovations fondamentales de réorienter la science et la technologie vers la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux, particulièrement dans des secteurs clefs tels que l'alimentation, l'énergie et les soins de santé. On devrait s'intéresser en particulier aux domaines suivants :

- a) Mise au point de techniques nouvelles, notamment dans le domaine de l'énergie solaire et thermique et dans celui de la conversion photovoltaïque de l'énergie;
- b) Mise au point de produits synthétiques et autres types de recherche sur les produits de substitution\*;
- c) Principales innovations dans le domaine de l'informatique qui sont déjà à l'origine, dans le monde entier, de changements spectaculaires dans les modes traditionnels de production des biens et des services, de consommation de ces biens et services et d'organisation des systèmes de contrôle et de réglementation sociaux. Par exemple, l'introduction de nouveaux systèmes automatisés industriels dans des activités de montage, jadis à très forte intensité de travail, ou dans les fabrications en petites séries, aura des répercussions considérables sur l'avenir de l'industrie du tiers monde;

---

\* Les premiers travaux pourraient porter sur les domaines suivants : utilisation de la fibre de verre dans les télécommunications (fibres optiques) en remplacement du cuivre, production de sucre et d'édulcorants à partir de dérivés du maïs, utilisation du guayule pour l'obtention de caoutchouc naturel, production de chocolat à partir de soja et utilisation de produits synthétiques de substitution pour le cobalt et la chromite.



- d) Les innovations technologiques relatives à l'exploitation minière des fonds marins, à la prospection et au forage en mer, etc.;
- e) Les "retombées civiles" de la recherche militaire et spatiale, par exemple la technologie des lasers, l'optique électronique, les modifications climatiques, etc.;
- f) Les nouvelles technologies liées aux essais et à la production de matériaux dans l'espace;
- g) Les technologies visant à accroître la mobilité mondiale du capital, par exemple les usines flottantes, les méthodes d'entretien et de réparation à coût faible ou nul et les techniques de construction mobiles;
- h) Le potentiel technologique que recèlent le génie génétique et la biologie moléculaire<sup>19/</sup>, qui a déjà incité le grand capital à investir dans le secteur nouveau des bio-industries;
- i) La mise au point et l'application dans l'industrie, pour ce qui est des produits et de leur fabrication, de technologies nécessitant moins d'énergie et de technologies permettant d'utiliser davantage les énergies de remplacement;
- j) La mise au point de technologies "propres", et notamment de technologies produisant peu ou pas de déchets;
- k) La réduction de la taille des usines, en particulier pour les produits intermédiaires de base tels que l'acier, le ciment et même les produits chimiques en vrac<sup>20/</sup>.

---

<sup>19/</sup> Voir J. Rosnay, Biotechnologies et bioindustries (Paris, La Documentation française, 1979). Voir également F. Gros, etc., "Sciences de la vie et société", (Paris, La Documentation française, 1979).

<sup>20/</sup> Voir P. Judet, "A propos du traitement des matières premières : économies d'échelle et réduction de taille", document présenté au Centre du développement de l'OCDE, 14-16 janvier 1980.

B. Les répercussions sur les stratégies des pays en développement

102. Lors de la Réunion préparatoire de Lima sur les stratégies et politiques industrielles (voir plus haut, par. 4), on a souligné que, dans les décennies à venir, les perspectives et les schémas d'industrialisation des pays en développement devraient être évalués en fonction des conditions propres à chaque catégorie de pays en développement (voir ID/WG.391/12). Au cours de cette réunion, on a retenu un certain nombre de questions en fonction des catégories suivantes : a) pays susceptibles d'accroître leurs exportations de produits manufacturés; b) pays susceptibles d'axer leur industrialisation sur le marché intérieur; et c) pays qui en sont aux premiers stades de leur industrialisation. Dans les pays appartenant aux deux dernières catégories, on s'intéressera en particulier aux besoins internes et à la dynamique de croissance et, dans les pays qui s'efforcent d'axer leur industrialisation sur les exportations, on s'attachera à suivre l'exemple des pays du tiers monde qui ont réussi à exporter vers les pays de l'OCDE. C'est dans ce contexte qu'il convient d'entreprendre un examen distinct du processus de restructuration, sur le plan international et national, en poussant cette fois la logique du modèle de l'avantage comparé, propre au libre-échange, jusqu'à son terme. Ainsi, certains pays de l'Asie du Sud-Est ont appliqué avec beaucoup de succès un modèle de croissance axé sur les exportations. Sans reprise d'une croissance accélérée, il se pose la question de savoir si la communauté internationale et ses institutions pourront, dans les années 80, permettre un succès comparable dans un nombre croissant de pays en développement d'autres parties du monde.

103. La situation des pays en développement qui en sont aux premiers stades de leur industrialisation, et notamment celle des pays les moins avancés, a été aggravée par la crise internationale actuelle car ces pays sont de plus en plus intégrés au système international. Il ne fait guère de doute que ces pays sont dans une situation particulièrement défavorable qui ne peut que se détériorer. Si l'on examine, d'une part, les formes que revêt le redéploiement des industries des pays développés vers les pays en développement et les facteurs qui motivent ce redéploiement, et, d'autre part, le poids des pays les moins avancés dans la vie économique internationale et même au sein du monde en développement, les inconvénients que fait apparaître cet examen sont de trois types. Premièrement, les pays les moins avancés n'ont pas les ressources jugées nécessaires au redéploiement (ressources naturelles,

infrastructure industrielle minimum, réseaux de transport et de communications et infrastructure administrative). Deuxièmement, ces pays présentent très probablement les caractéristiques considérées, semble-t-il, comme obstacle au redéploiement éventuel d'industries des pays développés. Troisièmement, ils disposent de moins d'options dans le cadre de l'économie mondiale : leur capacité à "filtrer" les apports de ressources extérieures (blocs d'investissements étrangers, projets industriels, apports technologiques, etc.) paraît plus limitée encore que celle des autres pays en développement. Aussi donnent-ils l'impression d'être prisonniers d'un cercle vicieux : pauvres en ressources naturelles, ces pays ne peuvent guère attirer des ressources extérieures et, comme cela affaiblit leur pouvoir de négociation, il leur est plus difficile encore de choisir les bons investissements et de maîtriser leur propre développement économique. La communauté internationale doit prendre des mesures exceptionnelles pour permettre aux pays les moins avancés d'échapper à ce cercle vicieux et de participer à l'avenir au processus de restructuration industrielle.

104. Le message fondamental du présent document est que, malgré les handicaps de plus en plus marqués des pays en développement dans des domaines clefs tels que l'investissement et la technologie, il faut s'attacher à définir de nouveaux points de départ pour leurs stratégies. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à un réexamen radical des conceptions en vigueur en matière de restructuration et de redéploiement industriels. La crise actuelle a poussé les pays en développement à ne considérer que leur intérêt national à court terme en concluant des accords bilatéraux ad hoc qui, le plus souvent, ont eu pour effet d'affaiblir le pouvoir de négociation collectif du tiers monde. En outre, la gestion de la crise au jour le jour a remplacé la planification à long terme dans un certain nombre de pays en développement. Il existe cependant d'innombrables possibilités de mettre en oeuvre des stratégies et politiques offensives, et non défensives, pour relancer l'activité industrielle de ces pays. On trouvera ci-après un certain nombre d'exemples illustrant cette affirmation.

105. Les transferts internationaux de technologies sont une nécessité fondamentale pour que puisse s'opérer un véritable redéploiement des industries vers les pays en développement. En dépit des progrès enregistrés récemment en ce qui concerne l'exportation de technologies des pays en

développement, les entreprises basées dans les grands pays de l'OCDE sont encore, de loin, la principale source pour les technologies utilisées par les industries des pays en développement. Ces entreprises sont de plus en plus tributaires de la diffusion mondiale de leurs technologies. Elles doivent s'efforcer d'accroître leurs exportations de technologies afin d'en prolonger la durée d'utilisation, de conquérir ou au moins de conserver des marchés de plus en plus protégés en investissant sur place et de répartir les frais de recherche-développement. Une part croissante de ces exportations technologiques ira vers les pays en développement car, dans ces pays, les investissements et la consommation sont susceptibles de se développer sensiblement à long terme.

106. Par ailleurs, ce processus de transfert et de diffusion des technologies érode, dans une large mesure, la capacité des entreprises des pays développés de contrôler la technologie et de conserver leur position dominante en la matière. Aussi ces entreprises cherchent-elles dans certains secteurs à s'assurer la maîtrise des technologies clefs et de leurs infrastructures de recherche en recourant de plus en plus fréquemment à des mesures restrictives.

107. D'où l'impression qu'il existe deux types de stratégies opposées en matière de technologie dans les entreprises. Les pouvoirs publics et les entreprises des pays en développement doivent étudier de très près les nouvelles contraintes et perspectives inhérentes aux stratégies actuelles des entreprises des pays développés en ce qui concerne la maîtrise de la technologie au niveau mondial. Les pouvoirs publics, les groupements régionaux et les entreprises des pays en développement devraient utiliser de manière plus systématique la technologie disponible au plan international en vue d'acquérir des moyens technologiques et de les perfectionner dans le cadre de leur processus de restructuration industrielle.

108. Pour ce faire, il est nécessaire de suivre de près les schémas de restructuration industrielle des pays développés par le biais de l'analyse des données industrielles par secteur et par entreprise. Un système consultatif de l'ONUDI sur la restructuration industrielle pourrait être créé à cet effet afin d'aider les pays en développement en s'appuyant sur les données et les compétences disponibles dans l'Organisation et sur le réseau d'institutions et de spécialistes avec lesquels elle collabore.

109. Il ne fait pas de doute que, dans le cadre du processus de restructuration et de redéploiement industriels international pendant les années 80 et 90, les rapports Nord-Sud continueront à jouer un rôle prépondérant. Compte tenu de l'interdépendance croissante du Nord et du Sud, il convient d'examiner en détail les domaines où les intérêts des pays développés et ceux des pays en développement convergent.

110. De fortes pressions s'exercent et s'exerceront pendant un certain temps encore sur les industries des pays en développement pour qu'elles adaptent leurs procédés de fabrication, leurs produits et leur organisation industrielle. A cette fin, elles devront acquérir divers facteurs de production - susceptibles de varier - auprès des pays développés et d'autres pays en développement. Les pays en développement devront donc axer leurs stratégies et politiques industrielles sur le type, l'origine et les conditions d'acquisition de ces facteurs de production. C'est dans ce domaine que les possibilités de renforcer la collaboration entre pays en développement sont les plus nombreuses, tant en ce qui concerne le développement de leurs échanges de biens et services que l'élaboration d'approches communes pour les négociations concernant l'acquisition de biens et de services dans les pays développés. Ceci nécessitera un examen des perspectives de redéploiement industriel Sud-Sud et du rôle des groupements régionaux en tant que groupes de négociation. Il apparaît également indispensable pour chaque pays en développement de se tenir informé en permanence de l'évolution des politiques de redéploiement et de restructuration des autres pays en développement et d'avoir une vue d'ensemble de ces politiques et de leurs rapports avec sa propre politique nationale. Ceci devient d'autant plus nécessaire que des nouveaux liens bilatéraux et accords de coopération entre pays développés et pays en développement sont mis en place dans diverses sous-régions. Pour suivre la restructuration industrielle mondiale, il est nécessaire d'étudier de près les stratégies et politiques suivies par les nouveaux groupements de pays et par ceux qui existaient déjà ainsi que les accords de coopération entre pays en développement, d'une part, et entre pays développés et pays en développement, d'autre part.

#### IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

111. La crise économique mondiale actuelle a aggravé et mis en évidence un certain nombre de problèmes fondamentaux qui entravent la restructuration industrielle. L'expansion marquée de la capacité industrielle des pays en développement intervenue au cours de la dernière décennie a été réalisée moyennant l'importation d'équipements, de produits intermédiaires et de savoir-faire, principalement en provenance des pays développés, et elle a, dans une large mesure, été financée par des emprunts contractés auprès de banques privées. Les pays en développement ont adopté des stratégies et politiques industrielles en tablant sur une relative stabilité et sur une certaine croissance pour ce qui est des conditions économiques extérieures, et notamment des recettes tirées des exportations de produits de base, du niveau des taux d'intérêt et de l'ouverture des marchés des pays développés à des produits manufacturés concurrentiels, le plus souvent à forte intensité de travail. En outre, la communauté internationale tout entière s'était engagée dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima, à modifier la structure de l'industrie mondiale.

112. La crise a révélé une érosion progressive de l'environnement économique ainsi que la vulnérabilité des structures établies face aux chocs extérieurs. Il apparaît aujourd'hui qu'en raison de l'environnement économique mondial, de l'inadéquation des politiques intérieures de bien des pays en développement et de l'adoption, par certains grands pays développés, de politiques monétaristes rigides, les processus antérieurs de restructuration et de redéploiement internationaux n'ont presque jamais atteint les objectifs industriels et socio-économiques fixés, ni jeté les bases d'un développement économique et industriel durable dans les pays en développement.

113. Les responsables nationaux qui analysent les structures de la production industrielle dans les pays en développement constatent que celles-ci sont très largement tributaires des importations et, dans bien des cas, ne procurent qu'un montant net limité de devises étrangères. Dans l'industrie, la création d'emplois n'a pas donné les résultats escomptés. Sous-utilisation des capacités, défaut de productivité, absence d'intégration avec d'autres secteurs, agglomération d'industries dans les zones métropolitaines, problèmes écologiques, augmentation des coûts sociaux - telles sont certaines des

caractéristiques des industries mises en place lorsque les conditions et les analyses étaient autres qu'elles ne le sont aujourd'hui. On s'attend à ce que les années 80 et 90 soient marquées par des défis toujours plus nombreux tenant aux perfectionnements des techniques de production industrielle, des produits et de l'organisation des entreprises, aux difficultés d'accès aux marchés, à la transformation des structures de prix et à l'évolution des circuits financiers internationaux.

114. Au cours des dernières années, bien des pays en développement ont vu leur industrialisation s'arrêter, voire régresser. Des industries mises en place moyennant des dépenses considérables et l'engagement à long terme de ressources intérieures et extérieures sont aujourd'hui menacées de disparaître.

115. Dans ces conditions, on peut retenir, pour les délibérations qui porteront sur la restructuration, le redéploiement et la reprise industrielle, les domaines de préoccupation suivants.

116. En premier lieu, la crise économique actuelle a provoqué une crise de l'industrialisation des pays en développement, ainsi que des notions et concepts qui sous-tendent la problématique de la restructuration industrielle mondiale.

117. En deuxième lieu, il faut voir dans les critiques adressées aux modalités d'industrialisation passées, comme dans la déception que celles-ci ont inspirée, des arguments contre la forme et l'orientation de cette industrialisation et non contre le principe même de l'industrialisation. Il convient d'insister à nouveau sur la nécessité qu'il y a d'accélérer l'industrialisation des pays en développement et d'appeler avec une vigueur renouvelée une restructuration de l'industrie mondiale. Ce n'est en effet que par l'industrialisation que les pays du tiers monde pourront satisfaire les besoins matériels fondamentaux de leurs populations. L'on a estimé que, pour satisfaire d'ici la fin de ce siècle les besoins minimum des 20 % les plus pauvres de leurs populations, le revenu national de ces pays devrait croître à un taux annuel moyen de 7 à 8 %, ce qui implique une expansion du secteur manufacturier de plus de 10 % par an. Ainsi, le développement passe nécessairement par l'industrialisation.

118. En troisième lieu, et quelles qu'aient pu être ses insuffisances, l'évolution récente des pays en développement a aussi été marquée par des réalisations et des acquisitions de compétences industrielles remarquables. Il faut que les stratégies et politiques d'industrialisation qui seront appliquées dans les années 80 et 90 soient telles que les investissements dans l'industrie et les activités industrielles tendent bien vers les objectifs de développement socio-économique national et que les ressources soient gérées avec efficacité. L'industrie doit faire un usage judicieux des ressources naturelles, de manière à permettre un développement industriel durable. Il faut voir dans la science et la technique des facteurs clefs du processus de restructuration industrielle national. Ce sont notamment la constitution de capacités nationales de recherche et de développement et la surveillance des progrès techniques réalisés à l'échelon international qui devraient permettre de faciliter ce processus.

119. En quatrième lieu, les pays développés à économie de marché, en raison de leurs rigidités internes et de leurs taux de chômage relativement élevés, se montrent réticents lorsqu'il s'agit de procéder aux ajustements de leurs industries pour les adapter à la restructuration internationale. Cependant, cette politique, outre qu'elle entrave une amélioration possible du bien-être mondial, ne permettra guère de résoudre les problèmes internes de ces pays. L'industrie manufacturière continue d'être incitée à adopter des techniques permettant des économies de main-d'oeuvre. De ce fait, ni le refus de la restructuration ni l'ajustement "positif" par la rationalisation de la production ne permettront de créer ou de sauver suffisamment d'emplois pour renverser la tendance à long terme au déclin de l'emploi dans le secteur manufacturier. Même le soutien que les pouvoirs publics tentent d'apporter aux grands projets d'investissement dans de nouveaux complexes manufacturiers en invoquant la nécessité de créer des emplois ne semble apte à résoudre que des difficultés à court terme. Bien des pays qui adoptent de telles mesures affirment que la restructuration internationale de l'industrie devrait être laissée à la "main invisible" des forces du marché. L'on pourrait plutôt observer qu'il est indispensable d'assurer une transparence aux politiques et aux forces réelles, tant nationales et internationales, et de reconnaître leur interdépendance.



120. En cinquième lieu, il conviendrait de mieux harmoniser les stratégies appliquées par les pays en développement au niveau national et au niveau international, comme en témoigne, par exemple, le Système de consultations. A l'échelon national, les pays en développement feraient bien, semble-t-il, de préciser le rôle de l'industrie au regard de leurs objectifs de développement, y compris la structure souhaitée de la demande intérieure; d'augmenter la production de matériel et de produits intermédiaires, nécessaires aux secteurs clefs de l'économie; de déterminer, d'une part, les conditions auxquelles il y a lieu d'encourager la participation étrangère et, d'autre part, les niveaux de technologie requis, conformément aux stratégies d'industrialisation autonome; et de mettre en valeur leurs ressources humaines en vue de maîtriser plus facilement la technologie et le savoir-faire connexe.

121. En sixième lieu, il conviendrait de concevoir, en fonction de considérations à moyen et à long terme, de nouvelles stratégies de restructuration industrielle. Il faudrait pour cela mettre au point d'abord un programme international de reprise, et préciser les modalités d'ajustement structurelles de l'industrie des pays développés et des pays en développement. Pour réaliser ce programme de reprise, il faut résoudre le problème de la dette - qui constitue le principal obstacle à la croissance des pays en développement. Les pays en développement doivent être à même de reprendre leur développement par la production et l'exportation d'articles manufacturés fabriqués dans les installations qu'ils ont importées grâce à des crédits des pays développés. Il convient de noter que ces exportations d'équipement des pays développés ont contribué de manière sensible à une croissance prolongée dans les pays de l'OCDE.

122. L'internationalisation et la multipolarisation de la production industrielle ne peuvent que s'accélérer et l'on s'attend à voir émerger de nouvelles formes de division sectorielle et géographique du travail et du capital. Il importe à cet égard de savoir si les pays en développement, tant collectivement qu'individuellement, seront capables d'anticiper cette évolution en temps utile et d'accroître ainsi leur coopération industrielle entre eux, notamment pour ce qui est des échanges, de la technologie et des finances.

123. S'agissant du processus de restructuration mondiale à long terme, il faudra s'attacher plus systématiquement à la réalisation d'une convergence internationale des approches industrielles nationales. Il faut définir dans un cadre méthodologique commun les structures industrielles "souhaitées" par les divers pays pour les années 90, aux niveaux sous-régional, régional et international, afin de supprimer les politiques d'égoïsme sacré, limiter les perturbations à court terme de la production et s'orienter vers des formes nouvelles (mais souples) de division internationale du travail. A cette fin, la communauté internationale a défini, dans ses grandes lignes, un cadre cohérent pour la réalisation de la division internationale du travail, et institué une série de mécanismes et de systèmes d'information à cet effet, notamment au sein du Système de consultations de l'ONUDI.

124. Effectuer aujourd'hui (à l'automne de 1983) une analyse satisfaisante de la restructuration industrielle, compte tenu de l'état actuel de l'économie internationale, est une tâche particulièrement ardue; en premier lieu, en raison des incertitudes sur le rythme, la portée et l'incidence de la reprise qui s'amorce et, en second lieu, parce que cette analyse ne peut rendre compte que d'une "première vague" de modifications radicales du secteur industriel des pays développés dans leurs incidences sur les pays en développement. Une seconde vague de modifications commence à se faire sentir, mais ses caractéristiques et ses répercussions sur les divers groupes de pays en développement ne seront que peu à peu perceptibles. Ces modifications conduiront peut-être à abandonner les notions classiques d'industrie et d'usine au profit de nouveaux modes et systèmes de production et de distribution à l'échelle mondiale.

125. Enfermé dans le dilemme des hypothèses et des concepts devenus inopérants et de l'émergence, encore incertaine, de nouveaux modes de restructuration, il importe d'avancer au moins quelques suggestions quant aux principes qui devraient régir la restructuration mondiale, de manière à permettre à la Conférence de concevoir des propositions d'action concrète dans les pays membres, ainsi que de définir les fonctions appropriées de l'ONUDI. A cette fin, il conviendrait de s'attacher aux questions suivantes.

126. La notion de restructuration industrielle globale ne doit pas être considérée comme une simple mesure statistique des modifications qui interviennent dans la localisation de la production industrielle; il faut

aussi lui donner une connotation normative et qualitative. La restructuration industrielle, en tant que processus à long terme, doit comprendre non seulement la création, en soi, de capacités de production manufacturière (comme les unités de production de composants ou les usines de montage indépendantes) dans les pays en développement, mais aussi le développement parallèle de l'aptitude de ces pays à gérer, accélérer, adapter et orienter leur développement industriel dans le cadre de processus nationaux de développement.

127. La notion comme la technique de la restructuration globale sont des éléments d'un processus itératif qui doit être suivi en permanence par tous les Etats Membres.

128. A ce titre, l'une des principales tâches permanentes auxquelles devrait se livrer l'ONUDI serait d'améliorer la "transparence" des politiques nationales de développement industriel et d'ajustement et d'oeuvrer pour l'adoption d'une série de principes qui orientent les politiques de restructuration dans les pays développés et en développement.

129. L'ONUDI devrait également aider les pays en développement, individuellement ou en groupe, à évaluer l'évolution mondiale et son incidence sur leurs projets et, sur cette base, participer à la conception de stratégies de production et d'échanges, ainsi qu'à la satisfaction des besoins de recherche et d'infrastructure dans un environnement international en mutation. Un bon moyen d'y parvenir consisterait à développer encore le dialogue mené dans le cadre du Système de consultations. Il faut ainsi se demander si les pays en développement peuvent éviter les rigidités et les problèmes structurels qui semblent aujourd'hui entraver l'effort de certains pays industrialisés, si les pays en développement peuvent être appuyés de manière efficace dans leur évolution vers une intensification de leurs échanges de biens d'équipement, si les pays en développement peuvent percevoir à l'avance les progrès techniques en recourant à des réseaux nationaux et internationaux d'information constitués au niveau des secteurs industriels, si de nouvelles formes et de nouveaux modes de redéploiement des pays développés ne pourraient pas être conçus pour des blocs de services, de compétences et de production, si l'on ne pourrait pas mieux aider les pays en développement, techniquement et financièrement, en leur procurant les moyens adéquats pour qu'ils

identifient et mettent en oeuvre des projets d'ajustement structurel, plutôt qu'en réalisant de nouveaux projets grandioses et, enfin, si les accords sectoriels provisoires constituent un moyen de faire évoluer de façon aussi ordonnée que possible les structures industrielles mondiales.

130. Pour s'acquitter de ces tâches, il faut pouvoir compter sur un consensus politique international, tout comme il faut donner à certaines des activités de l'ONUDI des formes et des orientations nouvelles. S'agissant de l'Organisation, il conviendrait d'accorder une attention toute particulière :

- a) à la mise en place d'un système d'échange d'informations en matière de restructuration industrielle internationale et de politiques s'y rapportant, fondés sur les renseignements rassemblés systématiquement par l'ONUDI;
- b) à la création d'un programme spécial d'études de faisabilité adapté aux programmes d'ajustement structurel des pays en développement;
- c) à la création de programmes spéciaux de coopération technique et de services promotionnels en vue d'aider les pays en développement à formuler des programmes destinés à aménager les structures en place; et
- d) au soutien d'office à accorder à des mesures plus dynamiques pour la formation ou le recyclage des travailleurs et pour l'établissement de liens plus étroits entre l'enseignement et la formation d'une part et les compétences nécessaires à l'industrie d'autre part. De plus, le Système de consultations de l'ONUDI, doté d'un caractère permanent, doit être étendu et renforcé pour donner toute sa mesure au moment même où se modifient les réalités du développement industriel mondial.

131. De surcroît, il convient de tirer pleinement parti du Système de consultations de l'ONUDI en tant que mécanisme permanent permettant d'examiner les aspects pertinents du processus de restructuration de l'industrie mondiale. Le Système constitue en outre un cadre suffisamment souple pour procéder à des négociations à la demande des parties intéressées (PI/84, par. 3). Il a visé principalement à déterminer les vues des parties concernées sur ce que pourrait être la part des pays en développement dans tel ou tel secteur de l'industrie. Les discussions menées jusqu'ici ont permis de parvenir dans certains secteurs à un consensus sur la part que ces pays pourraient réalistement envisager d'assurer en l'an 2000. Bien qu'ils n'engagent ni les participants ni leur pays, ces accords de principe obtenus par consensus ont une importance primordiale pour les décideurs. Résultant de discussions approfondies et de négociations laborieuses entre experts

chevronnés, ils expriment une attitude commune quant au développement futur d'un secteur donné et, surtout, constituent un point de convergence acceptable pour les intérêts en jeu (ID/B/284, par. 100).

133. Dans de nombreux secteurs, il a été possible de passer à l'étape suivante et de définir les domaines et les éléments d'une coopération industrielle accrue ainsi que d'élaborer des arrangements mutuellement acceptables, propres à faciliter la réalisation des objectifs ayant fait au préalable l'objet d'un accord de principe (ID/B/284, par. 101). Par ailleurs, des mesures ont été prises en vue de traduire les intentions générales en matière de coopération industrielle en instruments concrets visant à équilibrer les différents intérêts en jeu dans le domaine de la coopération industrielle internationale (ID/B/284, par. 102 à 110).

133. A cet égard, il a été suggéré, à la dix-septième session du Conseil du développement industriel, que l'adoption d'approche sectorielle intégrée des consultations devrait permettre de passer progressivement de l'échange d'informations à la définition de principes généraux de coopération, puis à l'élaboration d'un cadre provisoire pour la coopération sectorielle et, enfin, à celle d'un programme d'action exécuté aux niveaux national et régional avec la participation des Etats membres et des organisations internationales (ID/B/308, par. 54). L'adoption d'une approche de ce genre permettrait au Système de consultations de mieux s'acquitter de son rôle dans la restructuration de l'industrie mondiale, grâce à la participation de toutes les parties intéressées et à la prise en compte de leurs intérêts respectifs.

134. Le Directeur exécutif, dans son rapport spécial à la troisième Conférence générale de l'ONUDI (ID/242, par. 55), a préconisé de renforcer le Système en faisant en sorte que les recommandations adoptées lors des consultations soient examinées par le Conseil du développement industriel, après leur étude par des comités techniques subsidiaires, puis transmises à l'Assemblée générale. Cette procédure déboucherait sur des mesures constructives de la part des gouvernements intéressés. Par la suite, le Directeur exécutif a suggéré des mesures à prendre pour que les consultations soient suivies de négociations (ID/B/284, par. 146 à 150). La prise en compte des réalités changeantes de l'industrie mondiale nécessite de nouvelles approches de la coopération industrielle internationale entre pays en

développement et pays développés. Cette prise en compte est également à l'origine de l'idée qu'il serait conforme à l'intérêt mutuel de négocier des accords sectoriels provisoires, de manière à appuyer l'industrialisation des pays en développement en éliminant dans toute la mesure du possible les risques de dislocation de l'économie mondiale. Le secrétariat de l'ONUDI a en conséquence suggéré que plusieurs types d'accords sectoriels multilatéraux pourraient faire l'objet de négociations (ID/B/284, par. 151 à 157).

